



MAIRIE DE LHERM

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la Haute-Garonne

# Conseil Municipal

7 avril 2022 – 20h30

Salle du Conseil Municipal



# Ordre du jour

## DELIBERATIONS

1. Institution : Modification du nombre d'adjoints
2. Institution : Modification des indemnités des élus
3. Institution : Modification de la composition de la commission Finances et Personnel
4. Social : Versement d'une aide au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) en faveur des Ukrainiens
5. Social : Gratuité du restaurant scolaire pour les enfants de réfugiés Ukrainiens
6. Urbanisme : Autorisation de mener les études environnementales pour un projet agri photovoltaïque
7. Urbanisme : Acquisition du lac Coucoures
8. Urbanisme : Autorisation de règlement d'un litige concernant une servitude de passage
9. Urbanisme : Intégration des Espaces Verts du lotissement des Parcs – rue des jasmins.
10. Personnel : Autorisation de rémunération des stagiaires
11. Marchés Publics : Participation à la consultation du SDEHG pour la fourniture d'électricité plus de 36Kva
12. Finances : Modification des tarifs des emplacements des forains
13. Finances : Débat d'Orientations budgétaires 2022
14. Finances : Compte Administratif 2021

## Décisions prises par le Maire en vertu de l'article 2122-22

## INFORMATIONS DIVERSES et QUESTIONS

## Modification du nombre d'adjoints

Suite à la démission de Monsieur COMORETTO de son poste d'Adjoint, actée par la Préfecture en date du 8 mars 2022, il n'est pas proposé de le remplacer par un autre adjoint.

Le Maire attribuera par arrêté des délégations à 2 nouvelles conseillères déléguées :

- Carine LESCAUT : Restauration scolaire
- Ludivine RABARIJAONA : Ecologie et Développement durable - Médiathèque

Pour rappel, le nombre de postes d'adjoints créé par délibération du 6 juillet 2020 était fixé à 8 et 5 conseillers avaient reçu des délégations du Maire.

Nouveau nombre de poste d'adjoints : 7

Nouveau nombre de conseillers délégués : 7

---

### PROPOSITION

**APPROUVER** le nombre de 7 postes d'adjoints

---

## Modification des indemnités d'élus

Suite à la modification du nombre d'Adjoints et de Conseillers délégués, les indemnités des élus seraient répartis comme suit sans dépasser l'enveloppe globale autorisée par le CGCT. **L'enveloppe annuelle est en baisse de près de 10 000 €.**

	Nb	Indice Majoré 830	Taux maximal	Taux retenu	Brut MENSUEL maximal €	Brut MENSUEL retenu €	Brut ANNUEL €
Maire	1	3 889.40	55%	<b>48.91%</b>	2139.17	1902.31	22 827.67
Adjoint	7	3 889.40	22%	<b>17.95%</b>	855.67	698.15	8 377.77
Délégué	7	3 889.40	6%	<b>4.92%</b>	233.36	191.36	2 296.30
Enveloppe mobilisée	-	-	-	-	-	8 128.85	<b>97 546.15</b>

Les communes sont tenues, en application de l'article L. 2123-20-1 du Code général des collectivités territoriales d'allouer à leur maire l'indemnité au taux maximal. Le maire garde toutefois la possibilité de faire voter un taux ou un montant d'indemnités inférieur au maximum prévu par la loi.

### PROPOSITION

**D'APPROUVER** les nouveaux taux des indemnités des élus

## Modification de la composition de la commission Finances

Suite à la démission de Monsieur COMORETTO de son poste d'adjoint :

Commission Finances	
Titulaires	
PEYRON	Sandrine
BOYÉ	Brigitte
BRUSTON	Joël
MICLO	Olivier
MERCI	Catherine
EXPOSITO	Christophe
NOUNIS	Anne-Marie
LESCAUT	Carine
BOULP	Lauriane
MORO	Sébastien
GAULARD	Olivier
MOREAU	Sophie
PHI-VAN-NAM	Meï-Ling
SABATHIE	René
SOBIERAJEWICZ	Fatiha
TURPIN	Albéry

Commission Finances	
Suppléants	
GAURIER	Philippe
RABARIJAONA	Ludivine
GIRARD	Christophe

**PROPOSITION**

**D'APPROUVER** les membres de la Commission Finances

## Modification de la composition de la commission Personnel

Suite à la démission de Monsieur COMORETTO de son poste d'adjoint :

Commission Personnel	
Titulaires	
PEYRON	Sandrine
NOUNIS	Anne-Marie
LESCAUT	Carine
GAULARD	Olivier
RABARIJAONA	Ludivine
SOBIERAJEWICZ	Fatiha

Commission Personnel	
Suppléants	
EXPOSITO	Christophe
PHI-VAN-NAM	Meï-Ling
SABATHIÉ	René

**PROPOSITION**

**D'APPROUVER** les membres de la Commission Personnel

## Modification du comité consultatif Développement durable - Ecologie

Suite à la démission de Monsieur COMORETTO de son poste d'adjoint, Madame RABARIJAONA devient co-animatrice avec Monsieur Joël BRUSTON du comité consultatif *Développement Durable – Ecologie*.

Membres issus du Conseil Municipal	
<b>RABARIJAONA</b>	<b>Ludivine</b>
<b>BRUSTON</b>	<b>Joël</b>
BOYE	Brigitte
BOULP	Lauriane
COMORETTO	Christophe
MOREAU	Sophie
GAURIER	Philippe
MIRASSOU	Florence
PHI-VAN NAM	Meï-Ling
SOBIERAJEWICZ	Fatiha
SABATHIE	René

## Versement d'une aide au Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) en faveur des Ukrainiens

L'article L 115 1 du CGCT permet aux collectivités territoriales d'intervenir en soutien lors de crises humanitaires. Dans le respect des engagements internationaux de la France, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent mettre en œuvre ou soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire.

Dans le cadre du conflit qui se déroule en Ukraine et afin de venir en aide à la population,

⇒ Proposition de don de 1000 € par le biais du Fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO).

Ce fonds est géré par des agents de l'État experts dans l'aide humanitaire d'urgence, cela dans le but d'une utilisation pertinente et une meilleure traçabilité.

### **PROPOSITION**

**D'APPROUVER** le versement de 1 000 € par solidarité avec la population Ukrainienne

## Gratuité du restaurant scolaire pour les enfants de réfugiés Ukrainiens

Dans l'éventualité d'accueil de réfugiés Ukrainiens à Lherm, des enfants pourraient être accueillis dans les écoles communales.

Par solidarité avec ces populations réfugiées, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la gratuité de la restauration scolaire.

### **PROPOSITION**

**D'APPROUVER** la gratuité de la restauration scolaire pour les enfants Ukrainiens

# Autorisation de mener les études environnementales pour un projet agri-voltaïque



# Sommaire

---

1. Présentation de TSE

2. La Canopée Agricole



## Présentation du groupe TSE

---

TSE est une entreprise Française Indépendante experte de l'énergie solaire depuis plus de 10 ans.

Développeur, investisseur et exploitant de centrales photovoltaïques et d'ombrières agrivoltaïques.

Cofondé par ALTUS ENERGY et SOLAÏS,  
pionniers du secteur photovoltaïque depuis plus  
de 13 ans.  
Basé à Sophia-Antipolis

100 collaborateurs dont une équipe locale à  
Toulouse



Le groupe exploite un  
total de 56 sites répartis  
sur tout le territoire  
Français.

# Notre organisation & notre présence en France



Centrales sur friches,  
anciennes carrières,  
anciennes mines etc..



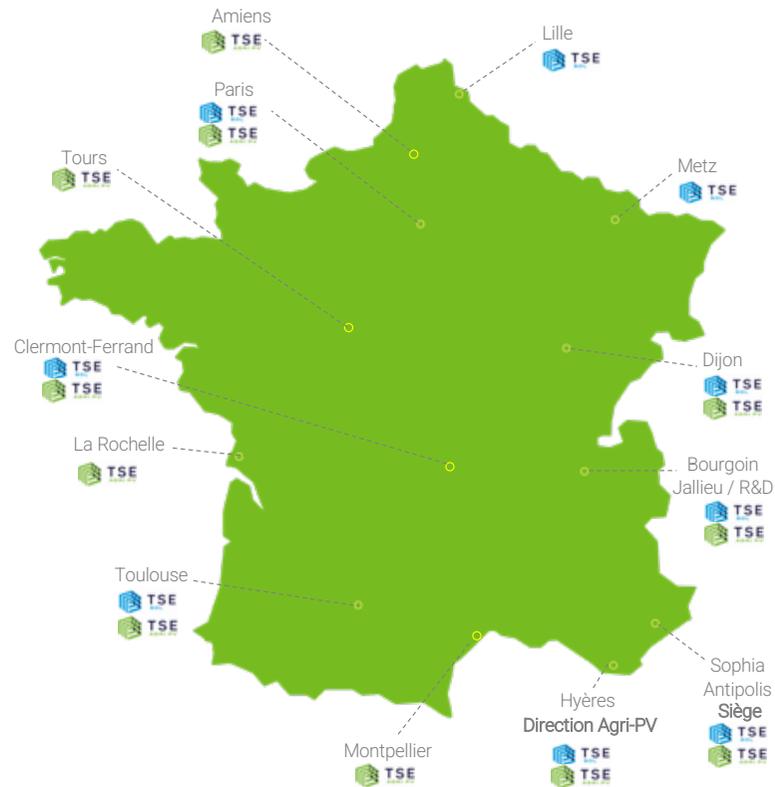
Centrales  
Agrivoltaiques



150 collaborateurs

Un centre de R&D unique

40 ingénieurs spécialisés  
dédiés à l'innovation





## Sommaire

---

1. Présentation de TSE

2. La Canopée Agricole

# Le Contexte Français



## **Ramener la part du Nucléaire de 71% à 50% d'ici 2035**

- Fermeture de 14 réacteurs nucléaires
  - ➔ dont 4 à 6 d'ici 2028 (y compris les 2 de Fessenheim en 2020).



## **La France prévoit d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2050.**

- Objectif de diviser au moins par 6 nos émissions en 2050 par rapport au niveau de 1990.



## **Objectif PPE: 35 à 44 GW de photovoltaïque raccordé en France en 2028**

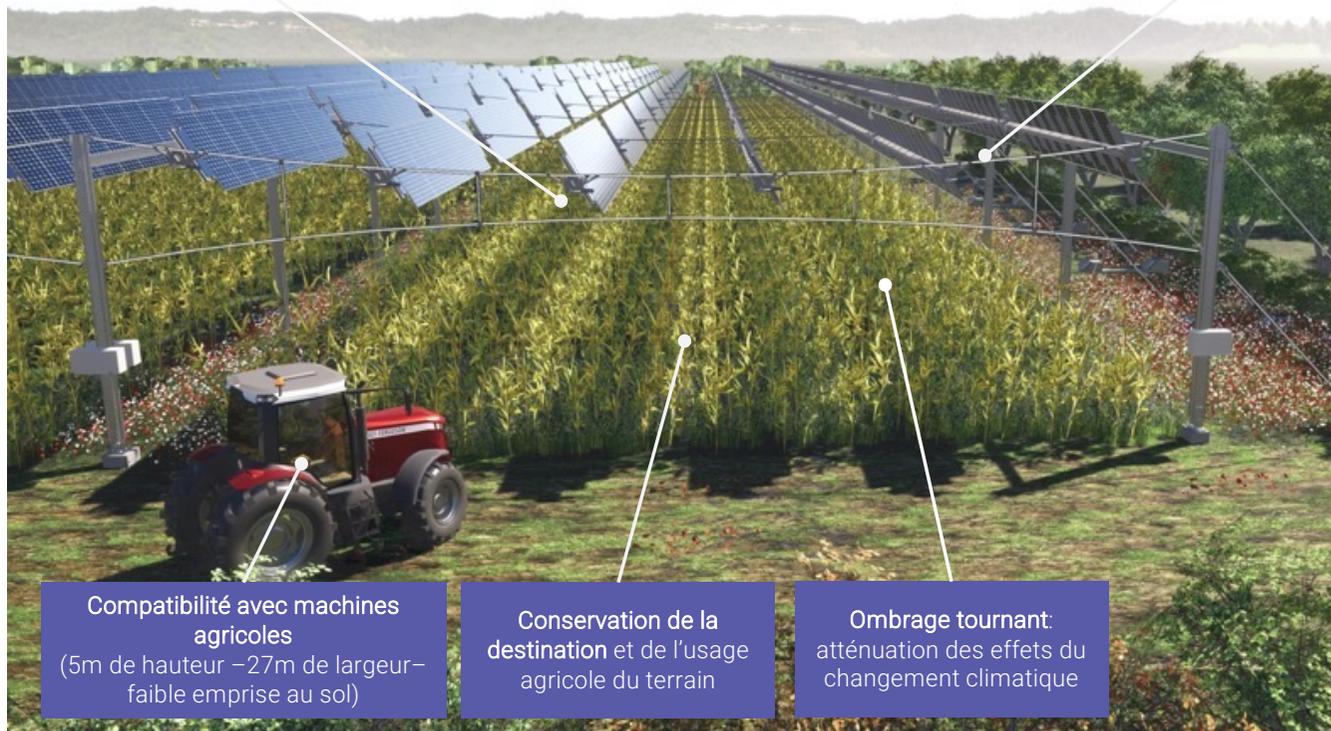
- +30GW entre 2022 et 2028
- 30 000Ha nécessaires pour atteindre cet objectif
- Soit 0,1% de la SAU française totale  
(environ 30 Millions d'Hectares)



# Les bénéfices apportés par les ombrières

Possibilité d'intégration de l'irrigation sous ombrière

Système automatique d'orientation des panneaux en fonction des conditions climatiques



Compatibilité avec machines agricoles  
(5m de hauteur – 27m de largeur – faible emprise au sol)

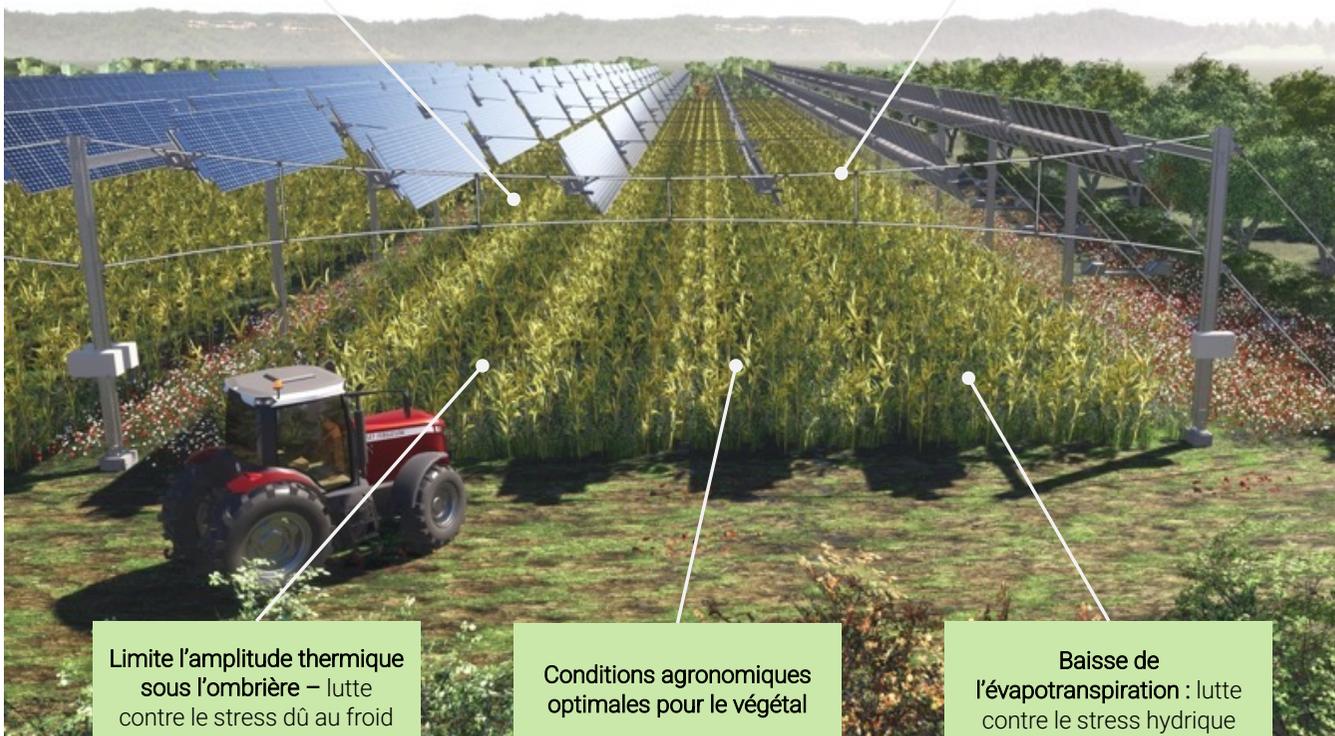
Conservation de la destination et de l'usage agricole du terrain

Ombrage tournant: atténuation des effets du changement climatique

# Les bénéfices agronomiques – Végétal et animal

Limite la hausse des températures: lutte contre le stress thermique

Limite les effets de fort ensoleillement pour les animaux – bénéfique pour le bien être animal

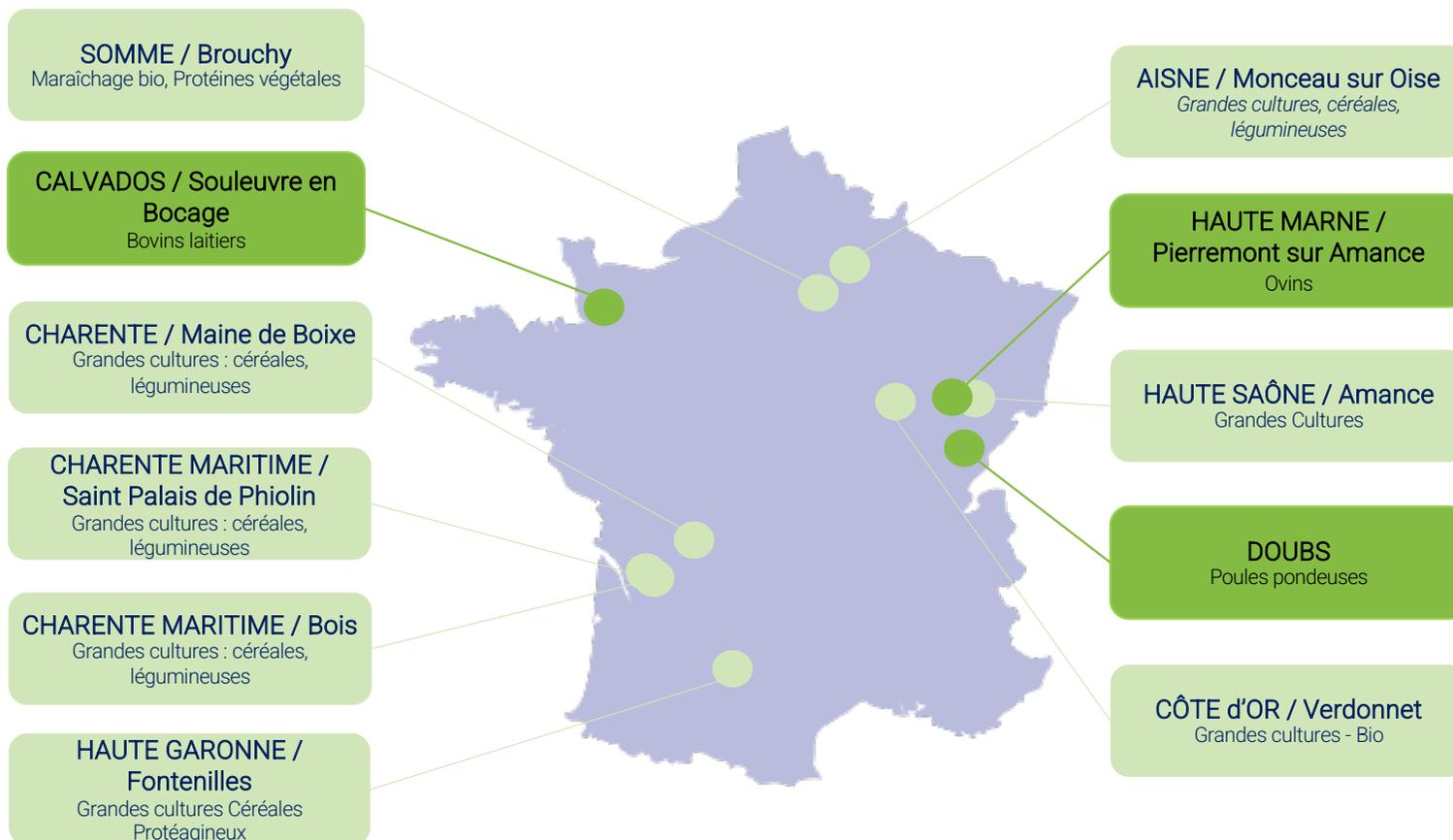


Limite l'amplitude thermique sous l'ombrière – lutte contre le stress dû au froid

Conditions agronomiques optimales pour le végétal

Baisse de l'évapotranspiration : lutte contre le stress hydrique

# 11 sites pilotes pour aller plus loin dans les recherches scientifiques



# Zoom Le Projet de LHERM

## PROFIL EXPLOITATION & EXPLOITANT

### Exploitation :

Historique en Productions animales (vaches laitières et poulets de chair) : arrêt en 2005

### 4 Entités rattachées :

- Ferme de M Bellecourt : 320 hectares de GC dont 50 en bio
- Ferme de Mme Bellecourt : 70 hectares de GC
- Ancienne exploitation d'eucalyptus : 45 hectares défrichés, transformés en céréales bio
- Entreprise de travaux agricoles

### Exploitant :

Profil novateur ++

Reprise de l'exploitation par les enfants prévue

Hangars en panneaux solaires

Déjà engagé dans des expérimentations agronomiques (Projet Val'Sol de Val de Gascogne)

### Ombrières :

Pour cultures d'été

Avec l'option Irrigation

# Zoom Le Projet de LHERM

LOCALISATION DU PROJET  
Lherm



0 200 400



Mètres



ZIC du projet

ZIC de 56 Ha

Source : TSE - Fond : ESRI World Imagery - Date de réalisation : 28/07/2021

# Zoom Le Projet de LHERM

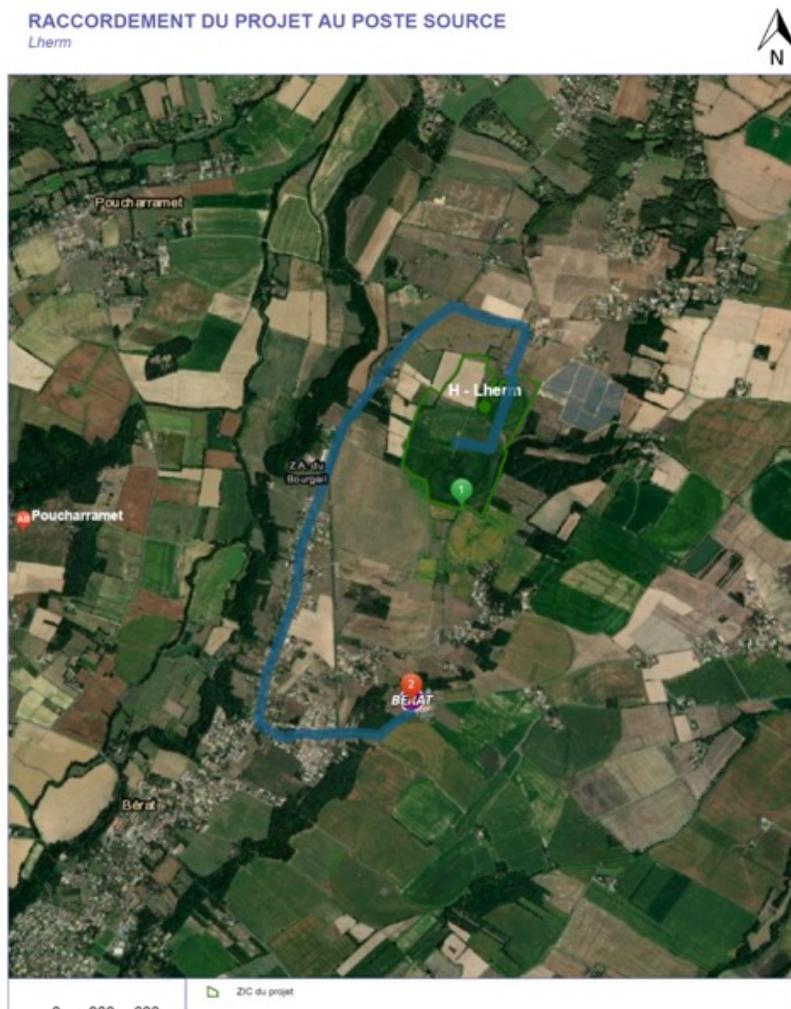


## Zoom Le Projet de LHERM



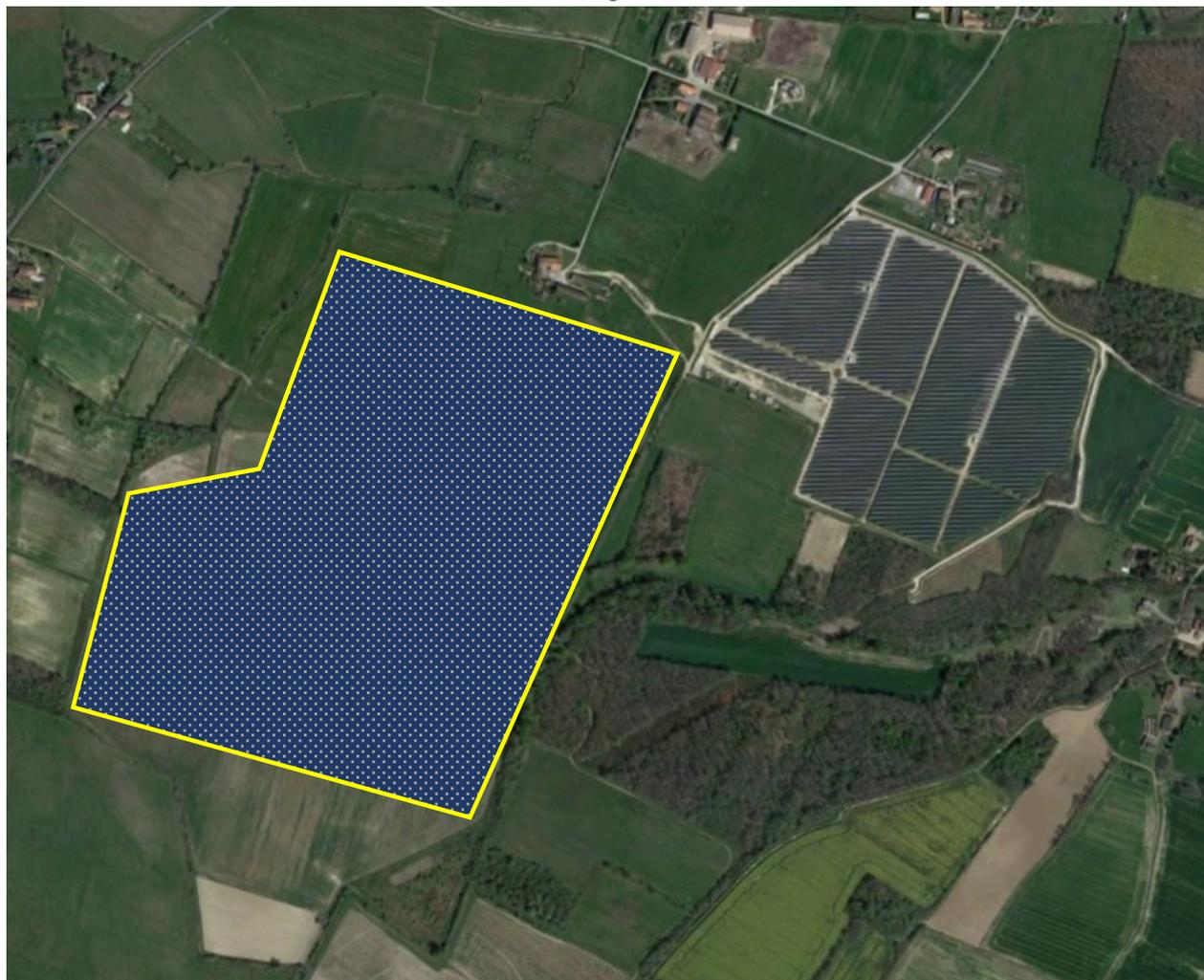
11/04/2022

# Zoom Le Projet de LHERM: Raccordement



11/04/2022

## Zoom Le Projet de LHERM



# Environnement

1) Début des inventaires naturaliste: Printemps 2022

2) Lancement de l'étude d'impact sur l'environnement et de l'étude paysagère  
: 1<sup>er</sup> trimestre 2023

3) Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement et du PC : Fin 2023

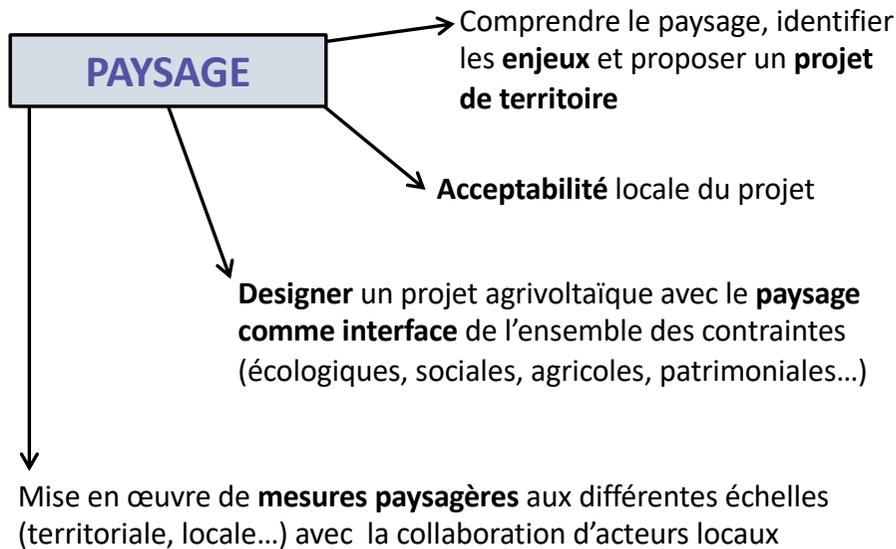
# Le paysage au cœur du projet

## Paysage - porte d'entrée essentielle d'un territoire

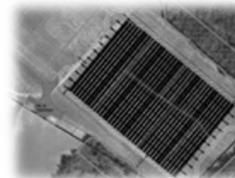
Au-delà d'une simple insertion paysagère, la **démarche paysagère** permet d'accompagner les territoires dans leurs évolutions et leurs mutations.



Source : Paysage du Quercy Blanc - CAUE - In Situ



Echelle de territoire



Echelle de la parcelle

Travaux de l'ENSP

Bureau d'études en Paysage

Associations locales comme Arbres Haies Paysages 46, Campagnes Vivantes 82...

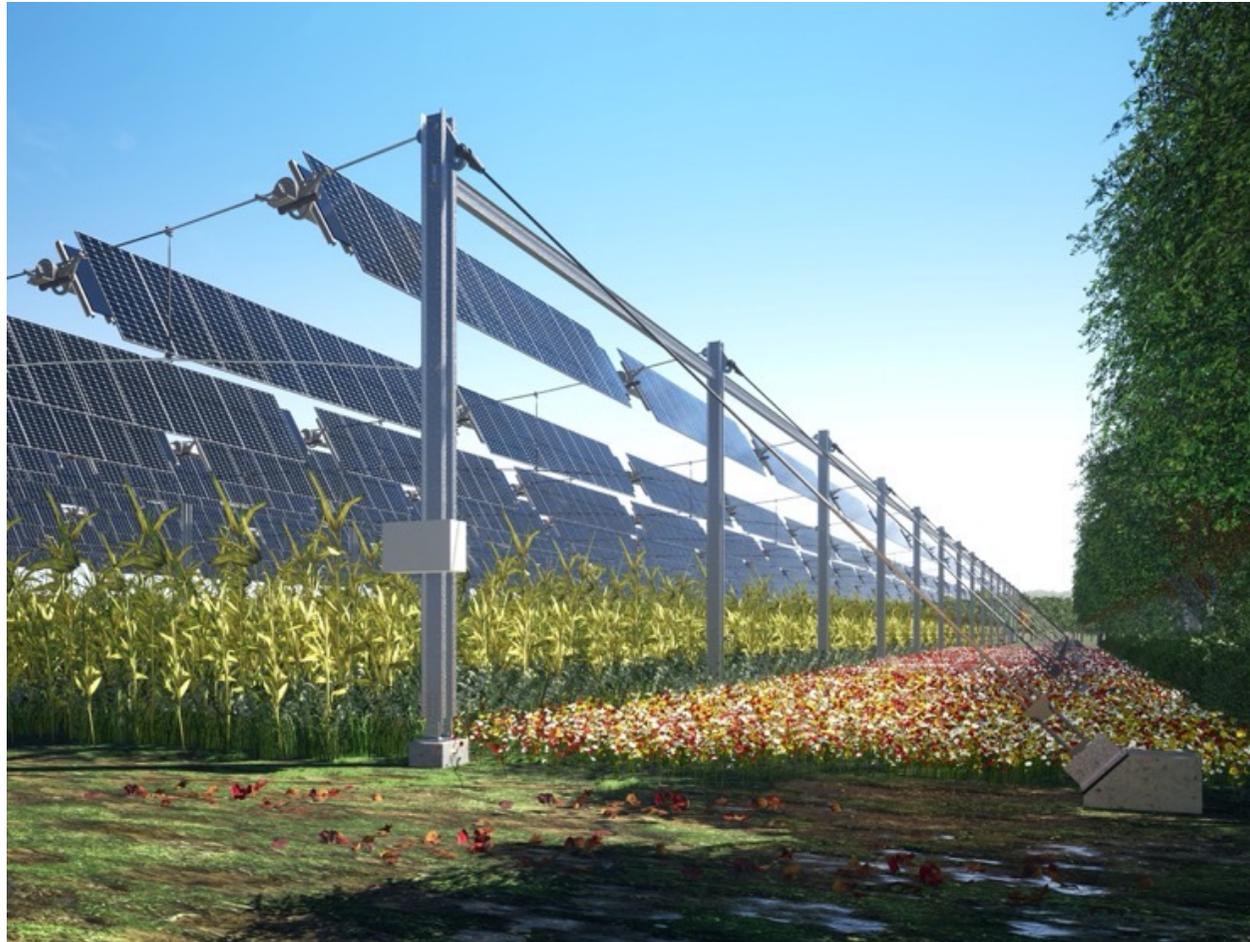
## L'intégration paysagère au cœur du projet



## L'intégration paysagère au cœur du projet



## L'intégration paysagère au cœur du projet



# Estimatif des taxes annuelles générées pour les collectivités

## Collectivités concernées:

- Commune
- Communauté de commune
- Département

- Taxe d'aménagement
- IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux)
- CFE (cotisation foncière de entreprises)
- Taxe d'occupation domaine public (raccordement)

# Les bénéfices agronomiques attendus

## ► Le lissage des stress abiotiques et donc l'atténuation des effets climatiques

Impacts	Les bénéfices de l'ombrage sur la culture
Stress thermique	<p>Baisse de température → effet positif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les teneurs en chlorophylle, caroténoïdes</li> <li>• la fécondation (viabilité du pollen)</li> <li>• le remplissage des grains (PMG)</li> </ul>
Stress hydrique, Irrigation	<p>Baisse de l'évapo-transpiration → économie en eau (irrigation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• économies potentielles en irrigation, meilleure rétention de l'humidité du sol</li> <li>• en cas de conduite en sec / moins de stress aux stades clés (floraison, début remplissage...)</li> </ul>
Stress froid	<p>Diminution de l'amplitude thermique en cas de début de printemps doux Gain de + 2°C la nuit en cas de gel printanier (mars – avril)</p>
Rendement	Blé, orge : + 19 % de rendement sous 50 % d'ombrage (agroforesterie)

## ► Autres potentialités bénéfiques du système agrivoltaïque Honestum

- Rotations longues, diversifiées, introduction de légumineuses → **Protéines Végétales**
- Développements annexes : lutte auxiliaire (plantes de service), fruits rouges (cassis, fraise, groseille, framboise, rhubarbe...), prairies pharmacie (avec mélanges floristiques), fourrages ligneux - haies comestibles (frêne, érable champêtre, prunelier noir, cornouiller)

# La canopée agricole en faveur d'une agriculture durable

## **Tout en bénéficiant de revenus garantis sur le long terme permettant la pérennité de la profession et l'assurance d'une agriculture de qualité**

- Un revenu locatif qui sécurise et diversifie les revenus de l'agriculteur, lui permettant :
  - De maintenir un positionnement de « petite exploitation de qualité »
  - De faire de nouvelles expérimentations (prise de risque) tout en étant assuré d'une viabilité financière
  - D'investir en vue d'améliorer l'exploitation
- Un revenu locatif qui favorise l'installation de jeunes agriculteurs grâce à un financement facilité pour l'achat des terrains

## **Avec un système gratuit, réversible et 100% compatible avec les activités des exploitants**

- Conservation du caractère agricole du terrain
- Possibilité de modifier le type de culture et/ou d'élevage à tout moment (système réversible)
- Un système positionné à 5m minimum de hauteur avec des poteaux espacés de 27 mètres dans le sens des câbles, 11 m dans le sens perpendiculaire, permettant le passage de tous les engins agricoles
- Aucun coût d'investissement ou de maintenance pour l'agriculteur: Système intégralement pris en charge par La Canopée Agricole

# Nos partenaires agronomiques

## Purpan, école d'ingénieur en agriculture



## Les instituts techniques



## Les coopératives partenaires



## Nos partenaires de suivi agronomique de nos projets



# Autorisation de mener les études environnementales pour un projet agri photovoltaïque

## **PROPOSITION**

**D'AUTORISER** le lancement des études environnementales préalable à ce projet

## Acquisition du lac Coucoures

### **RAPPEL :**

**Septembre 2006**, acquisition par la communauté de communes du Savès adé 11,73 ha de terrains agricoles auprès de propriétaires privés en vue de réaliser la future zone d'activités de Lherm.

- ⇒ Abandon du projet de zones d'activités : aucune demande d'entreprises
- ⇒ Pas d'aménagement de zone

**En 2015**, Révision du PLU par la commune : Modification du zonage des terrains de zone économique en zone agricole.

**En septembre 2016**, mandat à la SAFER par la communauté de communes pour la mise à disposition d'une partie du terrain agricole à un exploitant moyennant une redevance annuelle.

## Acquisition du lac Coucoures

Le lac au Nord du terrain reste une zone potentiellement aménageable, à vocation touristique qui pourrait être rétrocédé à la commune de Lherm.

La C3G propose de céder à la commune de Lherm, à l'euro symbolique, les parcelles section C n°139 et 160 en partie, ainsi que les parcelles 159, 161, 850 et 852 en totalité pour une superficie totale de 5 ha 21a 20 ca.



### PROPOSITION

**D'APPROUVER** l'acquisition à l'euro symbolique du lac de Coucoures et du chemin d'accès

# Autorisation de règlement d'un litige concernant une servitude de passage

## Rappel :

**Réalisation du lotissement communal** sur un terrain grevé d'une servitude légale de passage au profit des propriétaires d'un terrain dominant et mentionnée sur leur acte d'acquisition.

**Action en justice** engagée par les propriétaires suite au déplacement de la servitude.

25 avril 2017 : Ordonnance en référé

⇒ Engagement d'une expertise pour déterminer un tracé de la servitude de passage compatible avec le véhicule professionnel des propriétaires.

Pendant l'expertise :

- Modification de l'emprise du lot 2 du lotissement communal pour ménager un accès à leur propriété.
- Intégration des voies au domaine public qui n'est plus conciliable avec une servitude.



## Autorisation de règlement d'un litige concernant une servitude de passage

Pour mettre un terme définitif au litige, un accord amiable a été trouvé entre la commune et les propriétaires :

- Prise en charge par la commune des frais d'expertise judiciaire de 2.500 € et de la somme de 2.000 € au profit des propriétaires du terrain dominant au titre des frais engagés, soit 4.500 € au total ;
- Acceptation par les propriétaires du terrain dominant des conditions d'accès à leur propriété au terme des opérations de réalisation d'un lotissement communal ayant modifié l'assiette d'une ancienne servitude de passage.

**PROPOSITION**

**D'APPROUVER** le règlement amiable du litige proposé

## Intégration des Espaces Verts du lotissement des Parcs – rue des jasmins.



**PROPOSITION**

**D'APPROUVER** l'intégration des Espaces Verts dans le domaine public communal

## Autorisation de rémunération des stagiaires

La gratification des stagiaires est obligatoire pour une durée de stage égale ou supérieure à 2 mois.

⇒ Délibération du Conseil pour prévoir la gratification facultative dont la durée du stage est inférieure à 2 mois.

**Objectif** : gratifier certains stagiaires qui apportent une plus-value à l'action communale

### PROPOSITION

**D'APPROUVER** la gratification des stagiaires dont le stage est inférieur à 2 mois

## Participation au groupement d'achat du SDEHG pour la fourniture d'électricité

Depuis 2016, le SDEHG a organisé un groupement de commandes pour l'achat d'électricité pour les puissances supérieures à 36 kVA.

Le groupement en cours prendra fin le 31 décembre 2022.

Un nouveau groupement d'achat est constitué par le SDEHG pour :

- les puissances supérieures à 36 kVA (ex-tarifs jaunes et verts)
- Et pour la première fois depuis la constitution du groupement, les puissances inférieures ou égales à 36 kVA (ex-tarifs bleus).

Le SDEHG se chargera de l'ensemble de la procédure d'appels d'offres et de notification des marchés. Chaque adhérent au groupement ne consommera que l'électricité correspondant à ses besoins propres, sur la base des prix qui seront négociés dans l'appel d'offres global.

### PROPOSITION

**D'APPROUVER** la participation au nouveau groupement d'achat d'électricité du SDEHG

## Modification des tarifs des emplacements des forains

ATTRACTIONS	TARIFS	
	Anciens	Nouveaux
<b>Métiers sensations fortes</b>	100	100
<b>Auto scooter adultes</b>	150	120
<b>Manèges enfantins</b>	85	85
<b>Grands stands : crêperies, gaufres, frites et autres</b>	70	70
<b>Petits stands : crêperie, gaufres, frites et autres</b>	70	50
<b>Métiers trampolines, galeries glaces gonflables et autres</b>	70	50
<b>Stands pêches aux canards, petites balançoires, tirs, loteries, petits métiers et autres</b>	50	40

### PROPOSITION

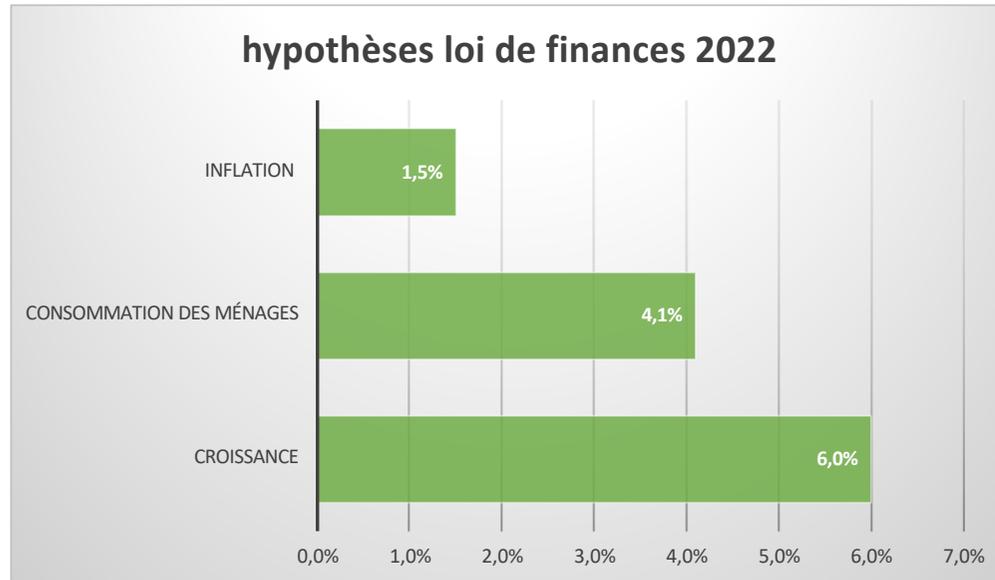
**D'APPROUVER** la modifications des tarifs pour 2022

## Débat d'Orientations budgétaires 2022

Depuis la loi du 6 février 1992, les communes de plus de 3500 habitants doivent obligatoirement organiser un débat dans les deux mois qui précèdent l'adoption du budget primitif en application de l'article L2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales -CGCT.

Ce Débat d'Orientations Budgétaires, DOB, ne revêt pas de caractère décisionnel et n'est donc pas soumis au vote du Conseil municipal.

## DOB : Contexte national



Les hypothèses retenues ne tiennent pas compte de la crise Ukrainienne intervenue après l'adoption de la loi de finances 2022.

L'Insee prévoit une inflation mensuelle supérieure à 3 % jusqu'en juin 2022

### Principale mesure de la Loi de finances concernant les collectivités territoriales

#### Réforme des indicateurs financiers : Potentiel fiscal et Potentiel financier

Avec la disparition de la TH de nouvelles recettes entrent dans le calcul

- Les recettes liées aux droits de mutation
- La taxe sur les pylônes électriques
- La taxe sur la publicité extérieure

## DOB : Contexte local

### Evolutions des dotations

ANNEE	2019	2020	2021	2022*
<b>POPULATION (DGF)</b>	<b>3 735</b>	<b>3 757</b>	<b>3 806</b>	<b>3 859</b>
Dotation de base	335 167	338 357	342 588	347 000
DSR Péréquation	71 609	71 996	72 758	74 000
DSR Cible	95 333	110 166	120 112	133 000
DNP	96 331	88 310	86 564	83 765
<b>TOTAL</b>	<b>598 440</b>	<b>608 829</b>	<b>622 022</b>	<b>637 000</b>

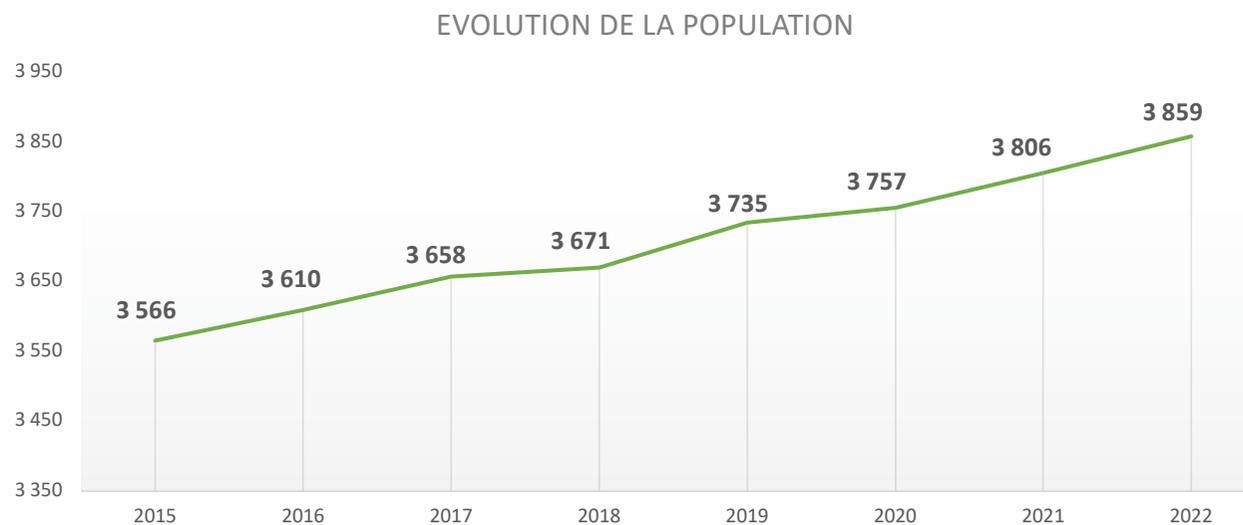
### Evolutions des bases fiscales

Le taux 2022 est celui de l'inflation constatée entre novembre 2020 et novembre 2021, soit 3,4%.

TAXES	BASES 2021	BASES 2022*
<b>HABITATION</b>	122 737	126 910
<b>FONCIER BATI</b>	2 924 436	3 073 000
<b>FONCIER NON BATI</b>	72 315	74 700

# DOB : Les indicateurs locaux

## Evolutions de la population



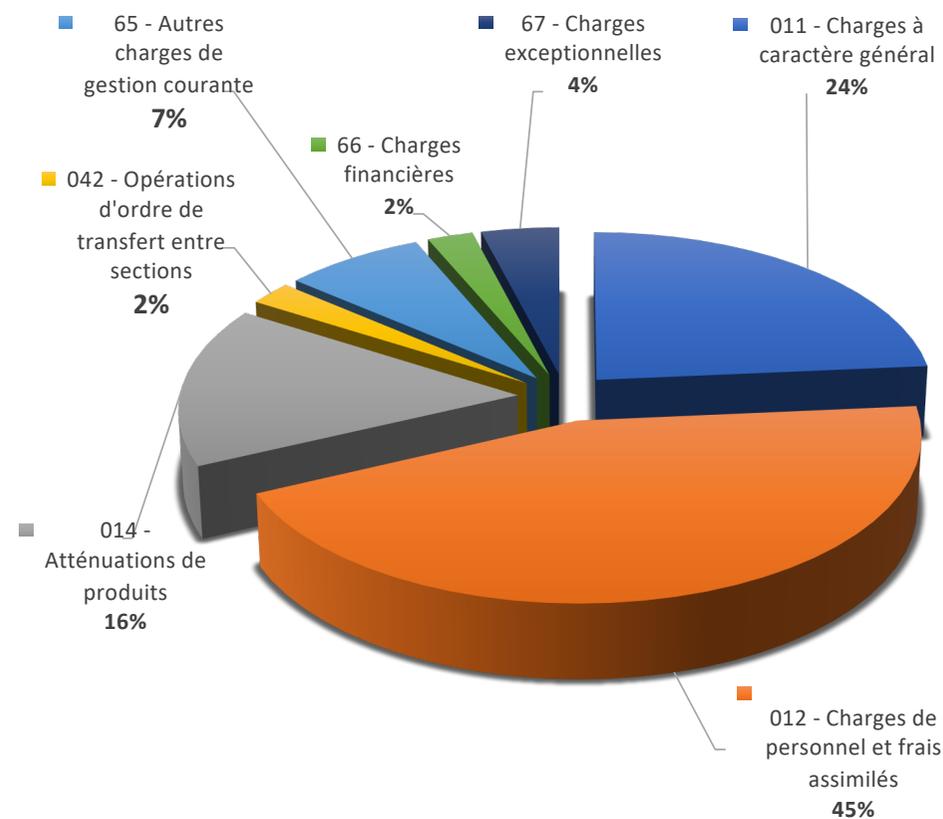
## Evolution des Permis de construire de maisons individuelles

Année	PC
2021	57
2020	31
2019	26
2018	22
2017	36
2016	36
2015	26

# DOB : Éléments rétrospectifs - Bilan 2021

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses

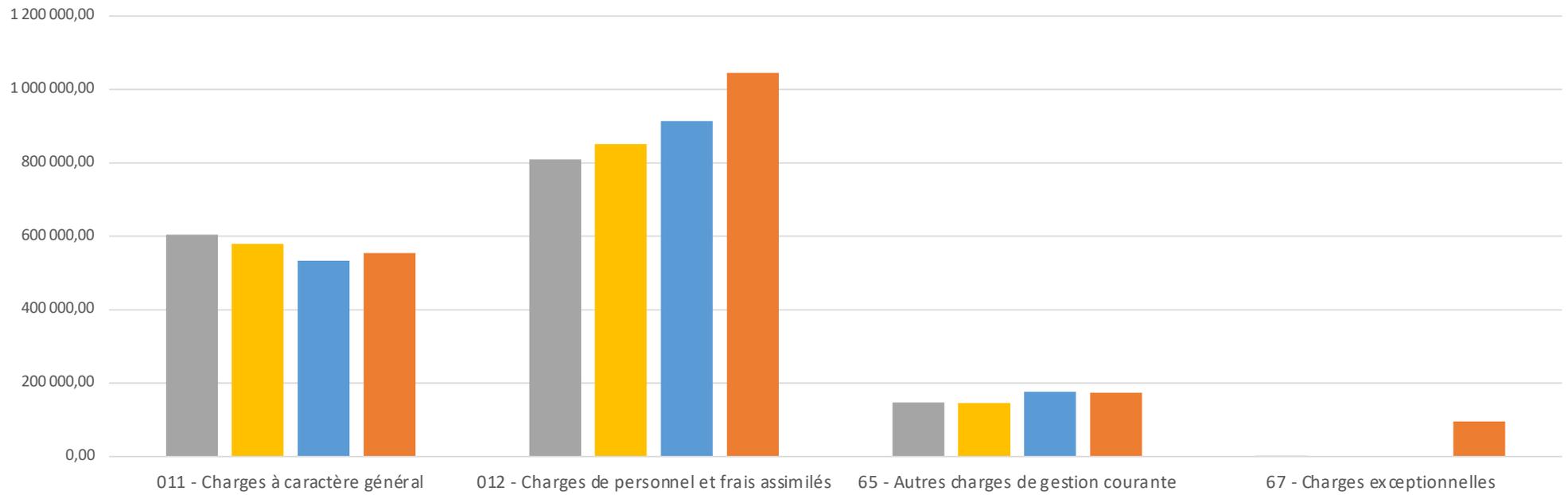
Chapitres	BP 2021	CA 2021	2021/2020
011 - Charges à caractère général	648 800.00	554 779.86	104.11%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 085 000.00	1 045 169.57	114.27%
014 - Atténuations de produits	370 559.00	370 559.00	100.00%
022 - Dépenses imprévues	47 942.93	0.00	
023 - Virement à la section Investissement	50 000.00	0.00	
042 - Opérations d'ordre entre sections	53 928.94	53 928.94	85.15%
65 - Autres charges de gestion courante	208 840.00	173 173.98	98.39%
66 - Charges financières	56 579.29	56 291.11	81.52%
67 - Charges exceptionnelles	96 032.51	95 863.29	
<b>Total général</b>	<b>2 617 682.67</b>	<b>2 349 765.75</b>	<b>110.50%</b>



Répartition des charges de fonctionnement  
2021

## Evolution des charges courantes

■ CA 2018   ■ CA 2019   ■ CA 2020   ■ CA 2021

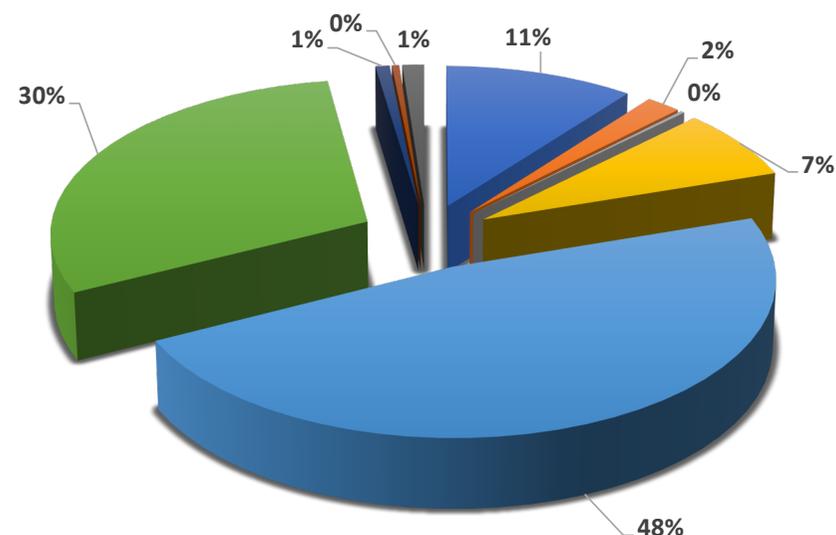


# DOB : Éléments rétrospectifs - Bilan 2021

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes

Chapitres	BP 2021	CA 2021	2021/2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	282 458.04	282 458.04	161.24%
013 - Atténuations de charges	35 000.00	52 623.51	249.18%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00	5 951.79	
70 - Produits de services, diverses	213 750.00	198 698.57	237.08%
73 - Impôts et taxes	1 258 500.00	1 288 446.00	106.62%
74 - Dotations, subventions et participations	788 455.33	814 115.86	100.58%
75 - Autres produits de gestion courante	25 361.00	21 036.56	16.44%
76 - Produits financiers	5 158.30	10 931.27	439006.83%
77 - Produits exceptionnels	0.00	32 316.96	76.11%
<b>Total général</b>	<b>2 617 682.67</b>	<b>2 706 578.56</b>	<b>109.65%</b>

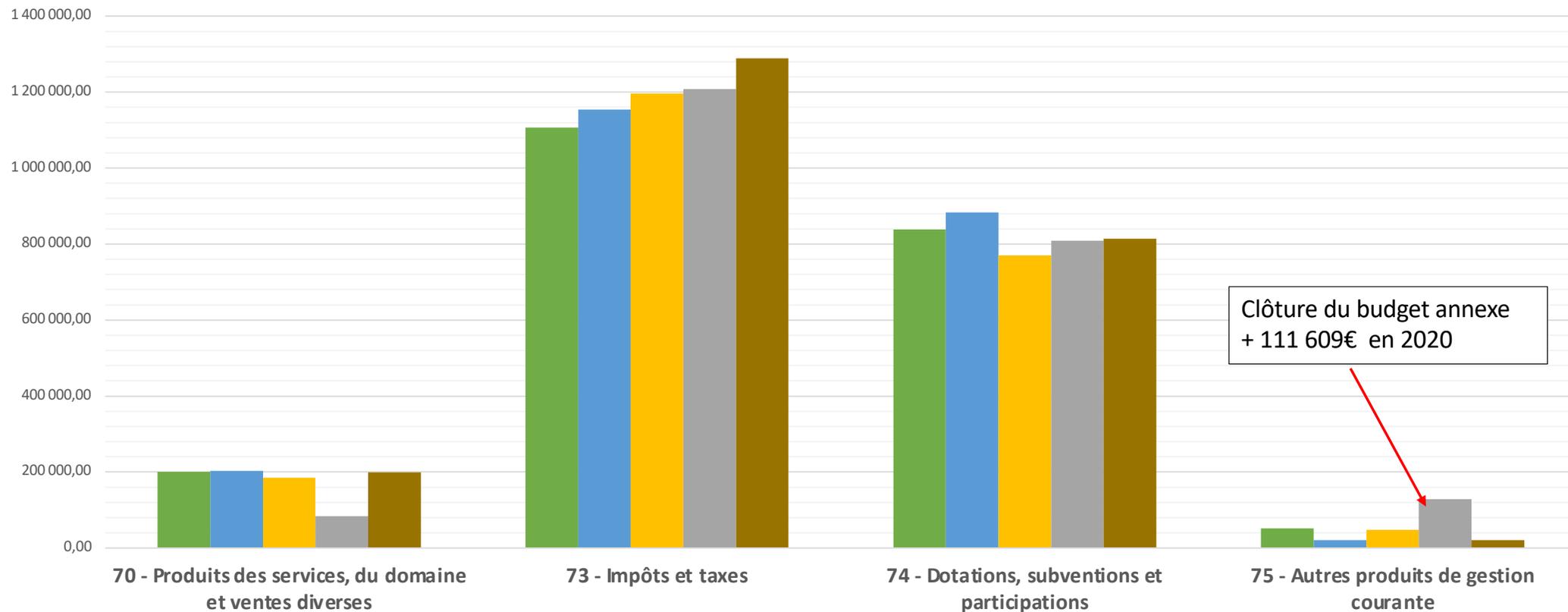
## Répartition des recettes de fonctionnement 2021



- 002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)
- 013 - Atténuations de charges
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations, subventions et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels

## Evolution des principales recettes

CA 2017 CA 2018 CA 2019 CA 2020 CA 2021



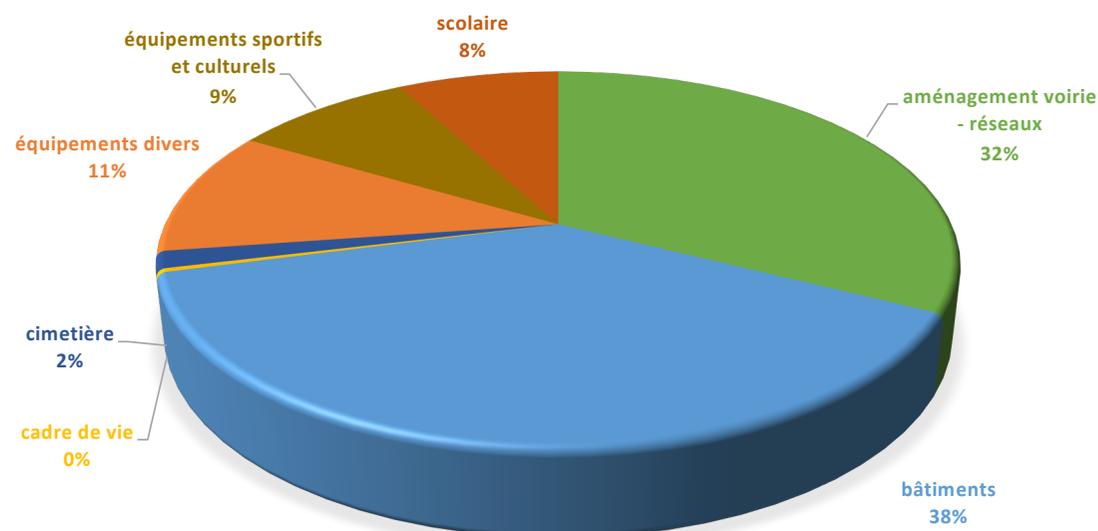
## DOB : Section Investissement 2021

Dépenses	BP 2021	CA 2021
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00	0.00
020 - Dépenses imprévues	91 350.29	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00	5 951.79
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	83 143.29	83 143.29
13 – Subventions d'investissements		14 208.00
16 - Emprunts et dettes assimilées	177 000.00	176 016.86
20 - Immobilisations incorporelles	17 750.00	244.80
21 - Immobilisations corporelles	45 024.00	44 803.10
23 - Immobilisations en cours	65 717.00	0.00
27 - Autres immobilisations financières	0.00	0.00
OPERATIONS	649 409.00	274 793.21
<b>Total</b>	<b>1 138 393.58</b>	<b>599 161.05</b>

## DOB : Section Investissement 2021

INVESTISSEMENTS 2021	CA 2021
Dépenses d'équipements	
Aménagement voirie - réseaux	105 758.75
Bâtiments	125 278.78
Cadre de vie	1 012.50
Cimetière	4 800.00
Equipements divers	35 059.34
Equipements sportifs et culturels	28 431.74
Scolaire	25 451.79
<b>Total général</b>	<b>325 792.90</b>

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS 2021



Les opérations d'équipement programmées au budget 2021 ont été réalisées à 56.23% incluant les restes à réaliser pour un montant de 116 649.

## DOB : Section Investissement 2021

Recettes	BP 2021	CA 2021
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	112 626.39	112 626.39
021 - Virement de la section de fonctionnement	50 000.00	0.00
024 - Produits de cessions	0.00	0.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 928.94	53 928.94
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	612 000.00	729 584.85
13 - Subventions d'investissement	296 000.00	106 589.75
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
27 - Autres immobilisations financières	13 838.25	8 067.59
<b>Total</b>	<b>1 138 393.58</b>	<b>1 010 797.52</b>

**Chapitre 10** : Dotations, fonds divers, réserves

Principalement lié au FCTVA 2019 et 2018 = 473 883

**Chapitre 13** : Subventions d'investissement

36% du montant prévu en raison de certaines opérations subventionnées retardées et de subventions moins importantes

## DOB : Résultats 2021

	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>INVESTISSEMENT</b>
TOTAL DEPENSES	2 349 765.75	599 161.05
TOTAL RECETTES	2 424 120.52	898 171.13
<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>74 354.77</b>	<b>299 010.08</b>
RESULTAT ANTERIEUR 2020	282 458.04	112 626.39
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>356 812.81</b>	<b>411 636.47</b>
<b>Résultat global de clôture 2021</b>		<b>768 449.28</b>
<b>Reste à Réaliser (RAR) d'investissement</b>		<b>- 116 649.35</b>
<b>Résultat global de clôture 2021 avec RAR</b>		<b>651 799.93</b>

## DOB : Ratios financiers 2021

Ratios /hab		2021	Strate 3500 à 5000 hab 2020
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	593.39	820
2	Produits des impôts directs par habitant	308.77	477
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	626.63	1023
4	Dépenses d'équipement par habitant	84.42	294
5	Encours de dette par habitant	492.03	741
6	DGF par habitant	162.83	153
7	Taux des Dépenses de personnel sur dépenses réelles totales de fonctionnement	45.64%	54.20%
8	Dépenses de fonctionnement et remboursement de dette en capital sur les Recettes réelles de fonctionnement	101.97	88.10
9	Taux des dépenses d'équipement brut sur Recettes réelles de fonctionnement	13.47%	28.70%
10	Encours de dette sur Recettes réelles de fonctionnement	78.52%	72.40%

## DOB : Chaine de l'épargne

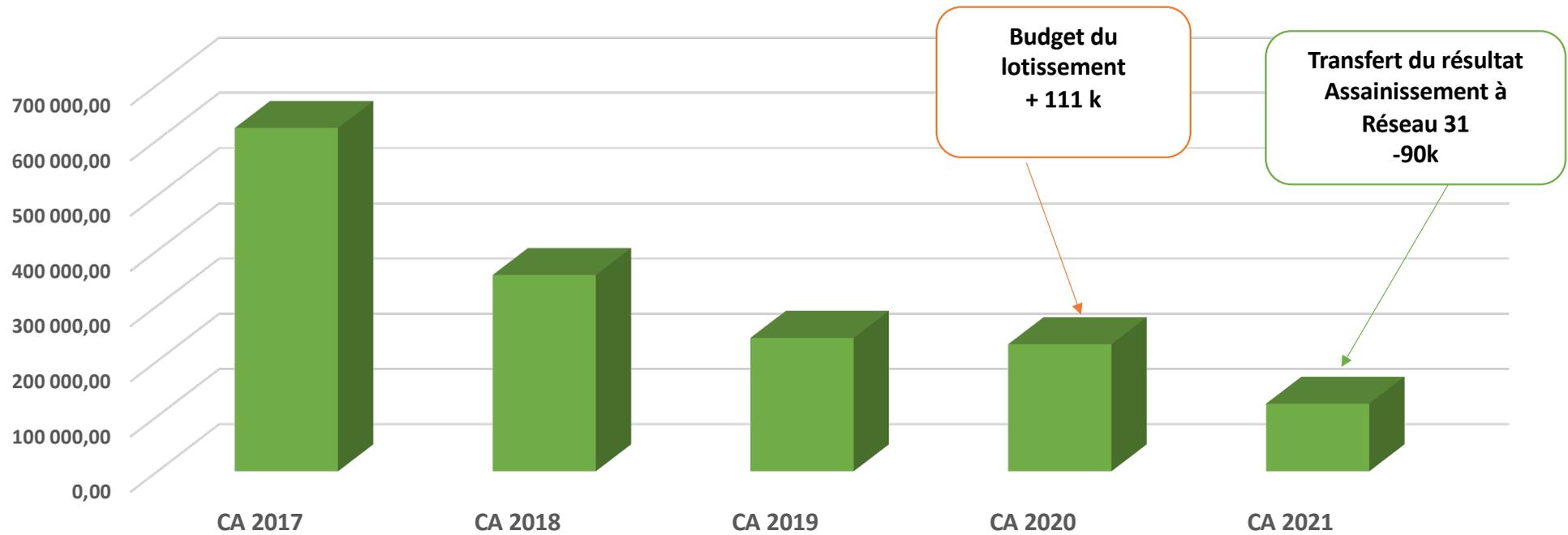
	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Produits de fonctionnement courant	2 230 901,83	2 250 782,01	2 374 920.50
Charges de fonctionnement courant	1 946 347,90	1 994 109,44	2 143 682.41
<b>EXCEDENT BRUT COURANT</b>	<b>284 553,93</b>	<b>256 672,57</b>	<b>231 238.09</b>
Solde exceptionnel large	18 143,32	42 458,08	-63 546.33
<b>EPARGNE DE GESTION</b>	<b>302 697,25</b>	<b>299 130,65</b>	<b>167 691.76</b>
Intérêts	61 149,48	69 053,25	45 362.15
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>241 547,77</b>	<b>230 077,40</b>	<b>122 329.61</b>
Capital	196 326,48	172 817,97	167 949.27
<b>EPARGNE nette</b>	<b>45 221,29</b>	<b>57 259,43</b>	<b>-45 619.66</b>

Le calcul tient compte du transfert de résultat à Réseau 31 qui apparaît en dépenses mais pas en recettes, faussant ainsi le résultat de -90 532.

**L'épargne nette retraitée du montant transféré à Réseau 31 est de 44 912.**

# DOB : Chaine de l'épargne

## Evolution de l'épargne brute



## DOB : Éléments prospectifs – les évolutions budgétaires 2022

	Dépenses	Évolution /2021
011	Charges à caractère général	60 000
012	Charges de personnel	50 000
042	Amortissements	2 000
65	Autres charges de gestion courante	20 000
66	Charges financières	- 6 900
67	Charges exceptionnelles	- 90 000
68	Provisions	5 000
	<b>Total</b>	<b>40 100</b>

011 : Face à l'augmentation amorcée du prix de l'énergie et du carburant et à l'inflation en hausse, le montant total des dépenses à caractère général va immanquablement augmenter.

012 : Hausse est liée aux impacts réglementaire (Point d'indice, GVT, refonte des grilles..), à la création d'un poste de Policier municipal, renforcement des service technique et entretien

# DOB : Éléments prospectifs – les évolutions budgétaires 2022

## Recettes de Fonctionnement hors taxes locales

### Chapitre 013 – Atténuations des charges :

Un montant en diminution mais qui resterait relativement élevé.

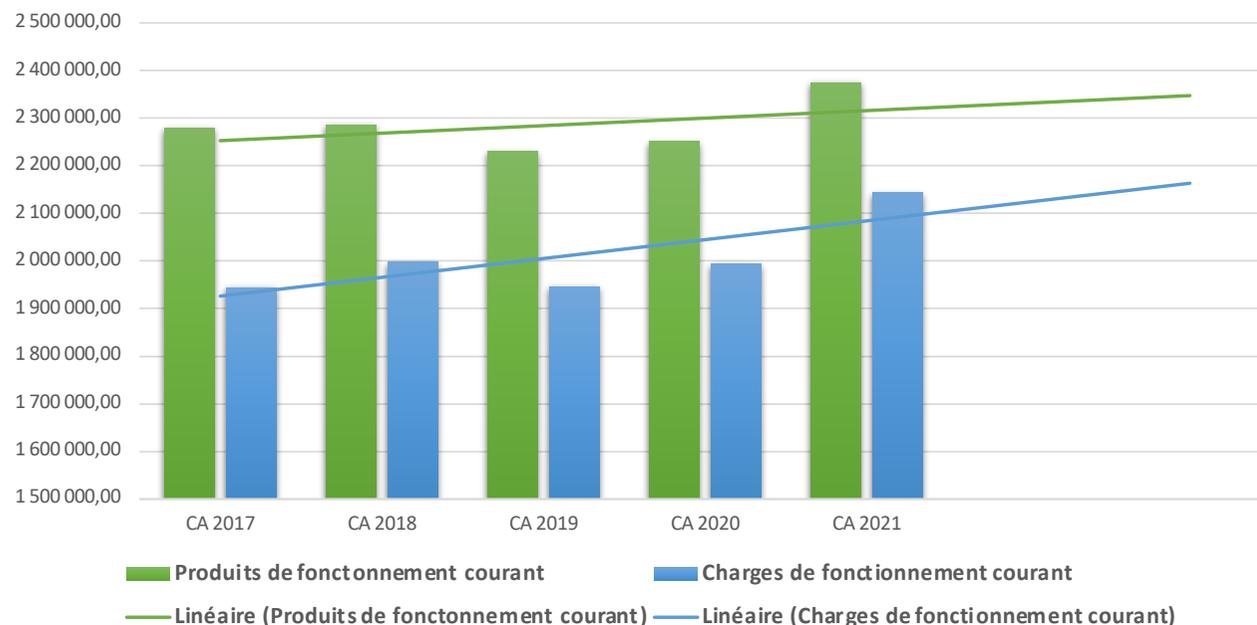
### Chapitre 70 produits de services :

Diminution avec la mise en œuvre de la tarification cantine à 1

### Chapitre 74 Dotations et participations :

Augmentation attendue de 1,6% des dotations

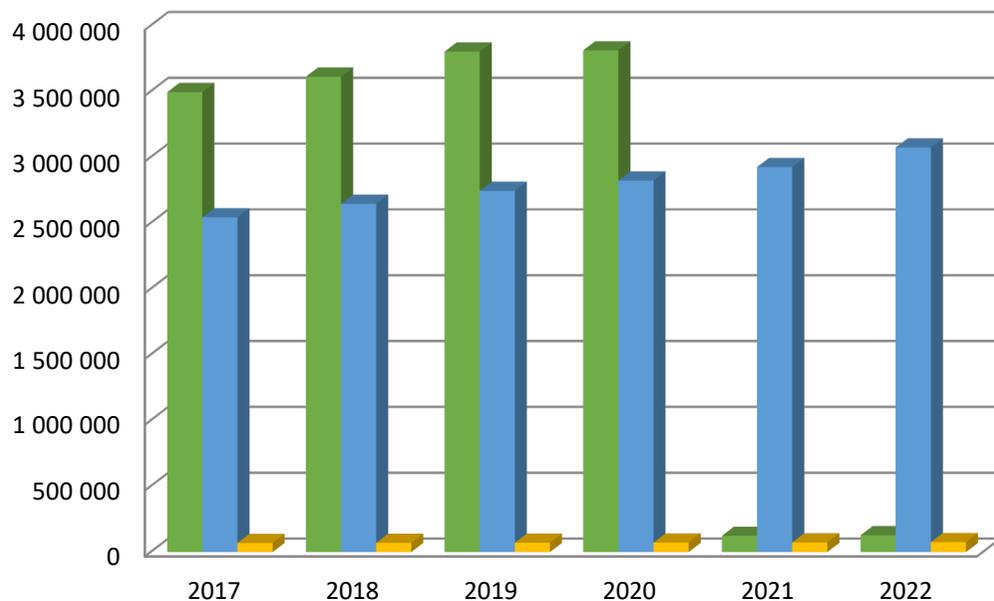
Evolution des charges et des produits courants



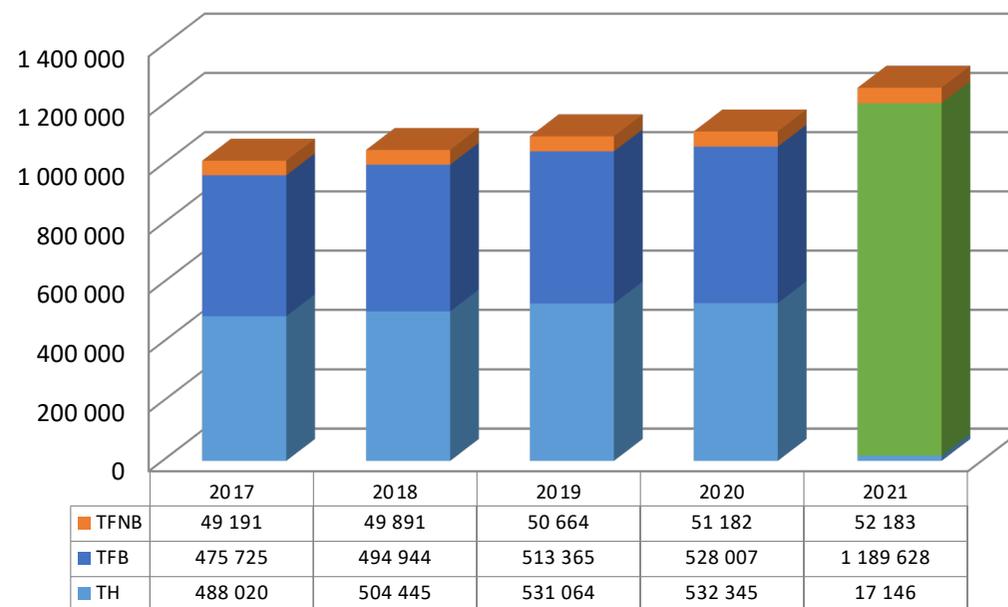
**L'évolution tendancielle des charges et des produits montre un resserrement depuis plusieurs années qui nécessite des actions afin d'améliorer la situation et conserver une capacité d'investissement et conserver une épargne nette positive.**

# DOB : Évolution de la fiscalité

## Evolution des bases fiscales



## Evolution des produits fiscaux cumulés



La revalorisation nationale 2022 est de 3,4%.

**Afin d'améliorer la capacité d'autofinancement et de couvrir l'annuité d'un nouvel emprunt contracté en 2022, il sera proposé une hausse de la taxe foncière d'un point qui passerait de 40.61% à 41.61% et de foncier non bâti de 72.16% à 73.94%.**

# DOB : Évolution de la fiscalité

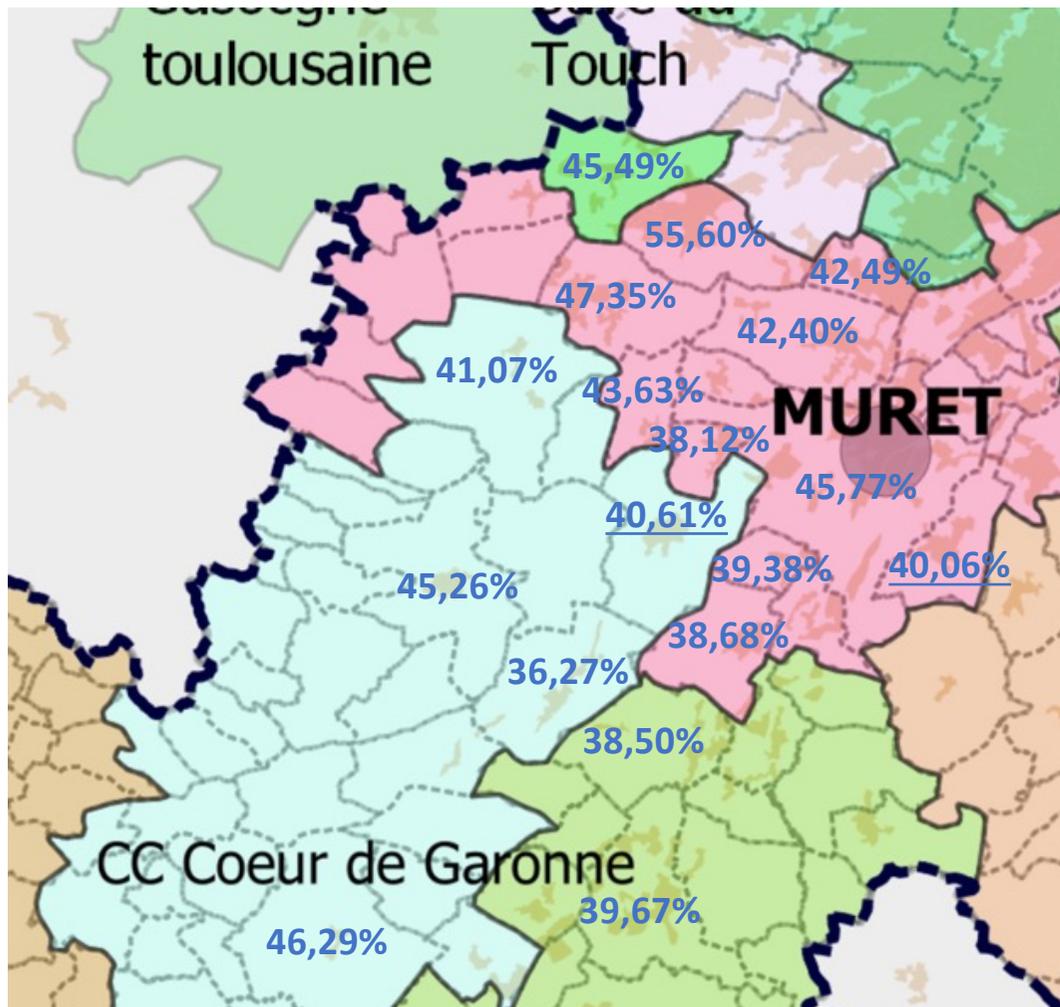
## Proposition d'évolution de taux 2022

	2021	2022
TH	13.97 %	13.97 %
TFB	40.61 %	41.61 %
TFNB	72.16 %	73.94 %

## Impact par type de logement

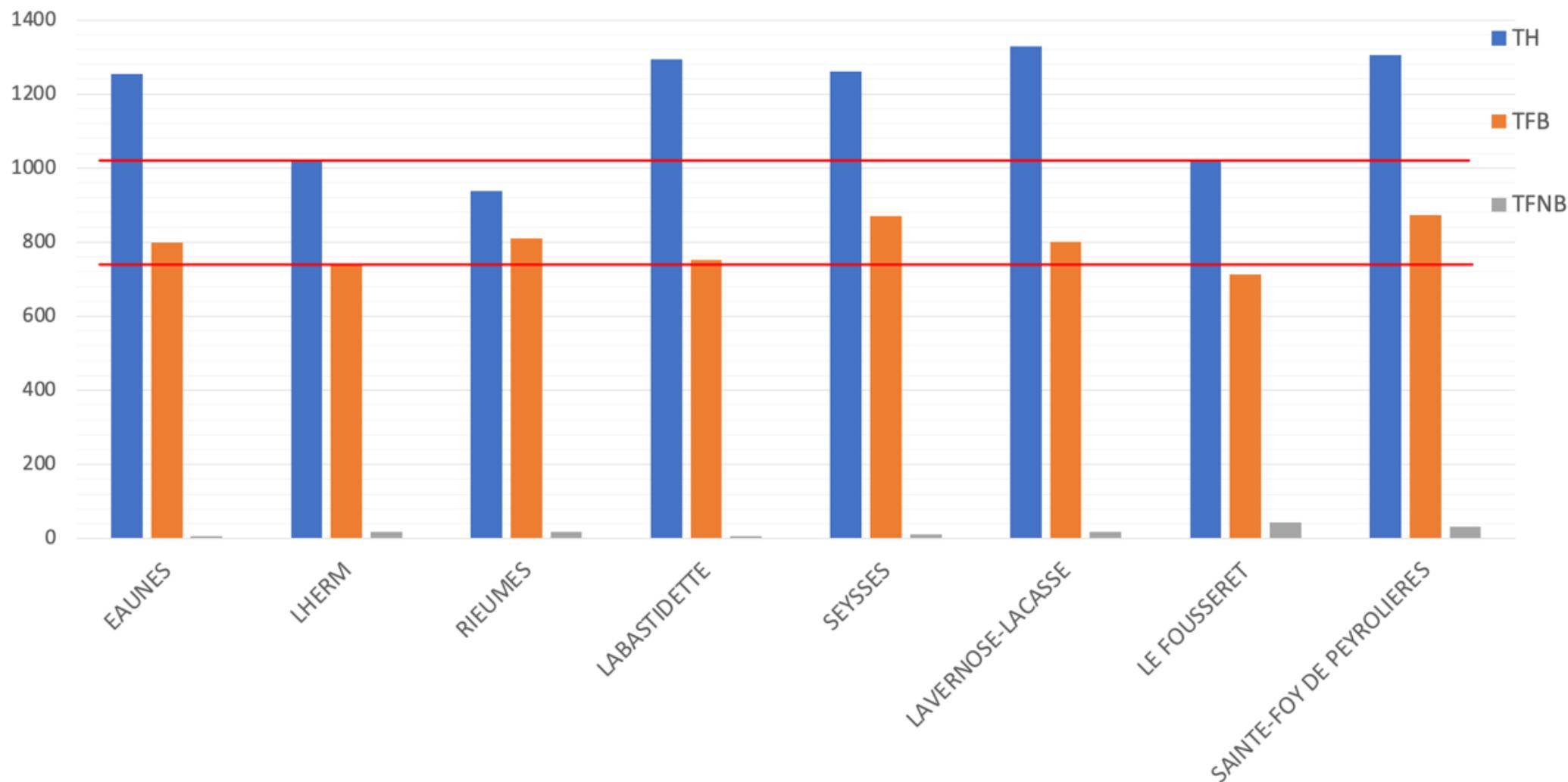
	Surface m2	Piscine	Base 2021	Foncier communal 2021	Foncier 2021 Avec interco	Base 2022	Montant communal 2022	Ecart communal	Foncier 2022 Avec interco	Ecart avec Interco
Petite maison récente	90	Oui	1516	615.65	893.48	1567.544	658.35	42.70	952.21	58.73
Maison récente	120	Oui	1940	787.83	1 142.02	2005.96	842.48	54.65	1 217.18	75.15
Grande maison de ville ancienne	180	Oui	2438	990.07	1 436.37	2520.892	1 058.75	68.67	1 530.82	94.45
Maison ancienne Cat. 5	220	OUI	3185	1 293.43	1 877.40	3293.29	1 383.14	89.72	2 000.78	123.39

## DOB : Fiscalité TFB dans les communes voisines

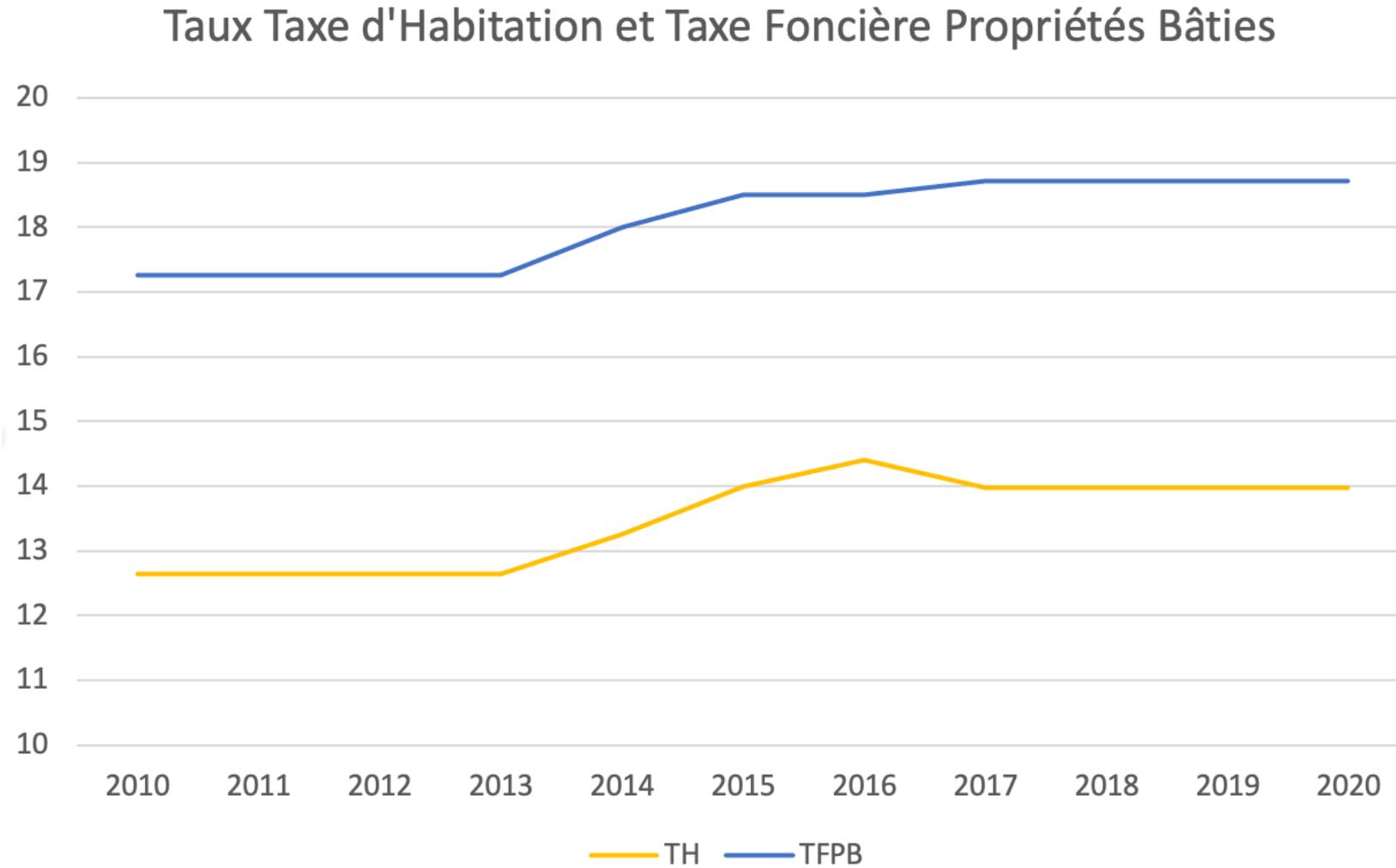


# DOB : Fiscalité comparée

FISCALITE 2019 - Taxes Euros / habitant

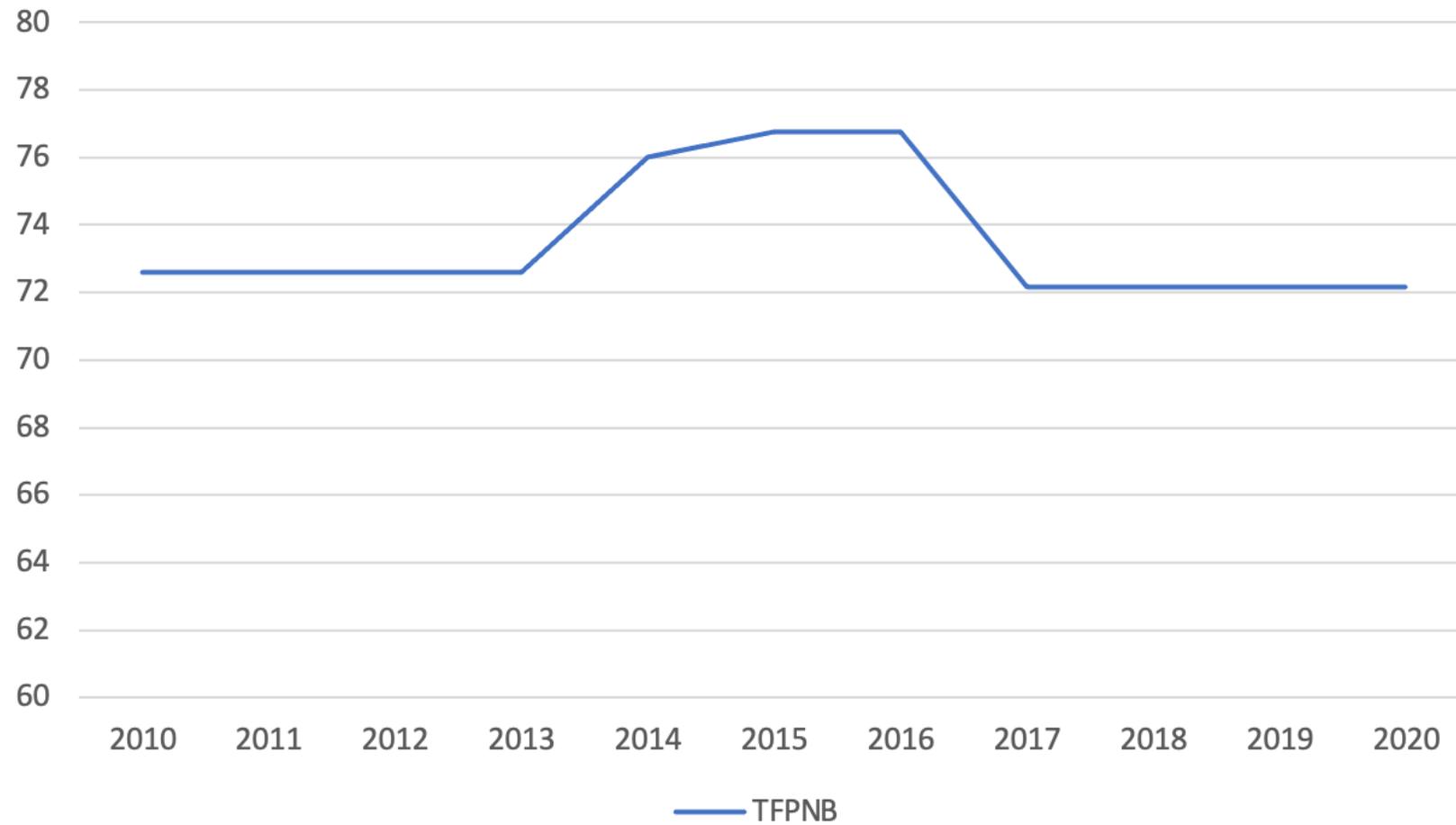


## DOB : Evolution de la fiscalité

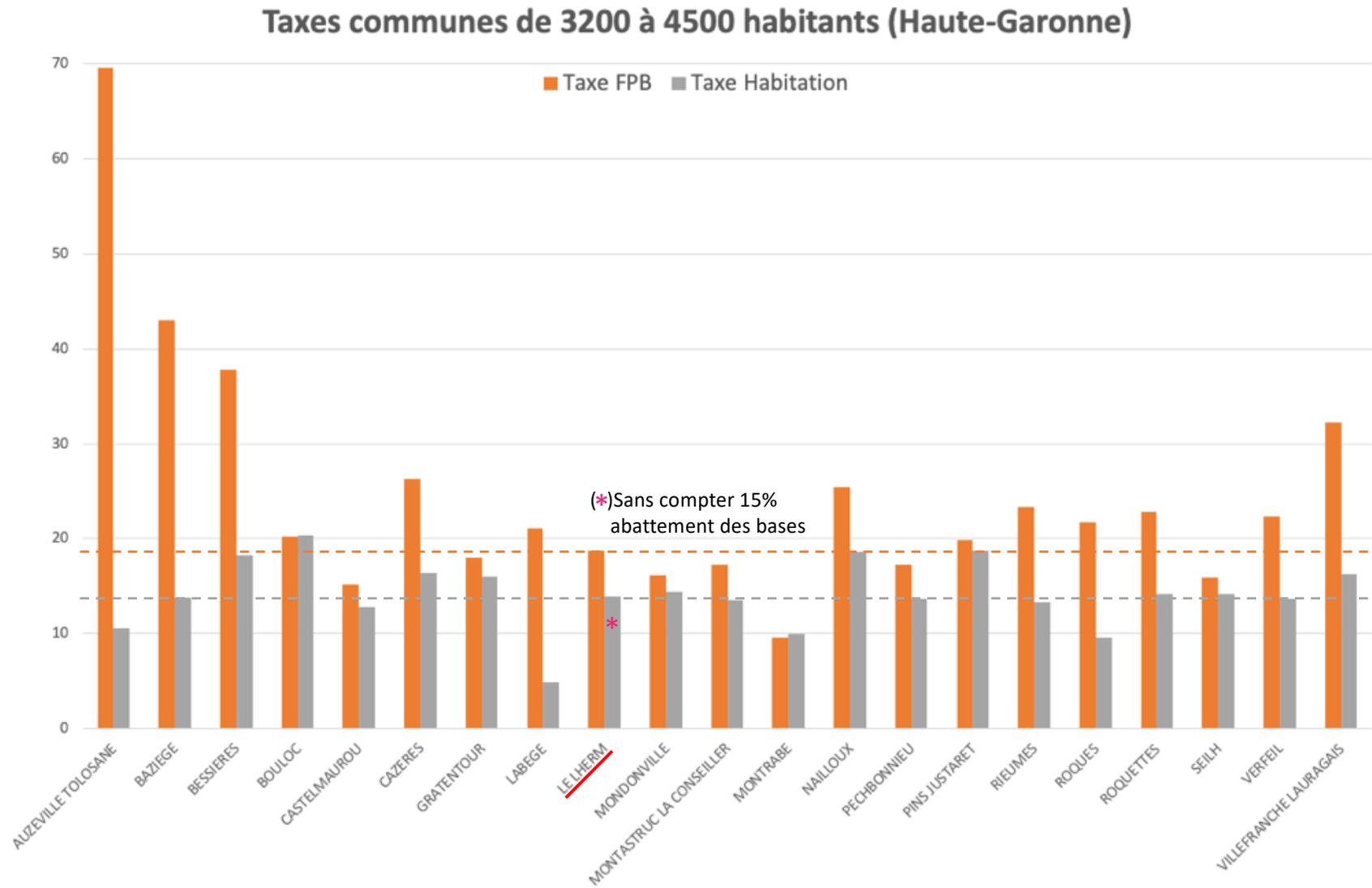


## DOB : Evolution de la fiscalité

### Taux Taxe Foncière Propriétés Non Bâties

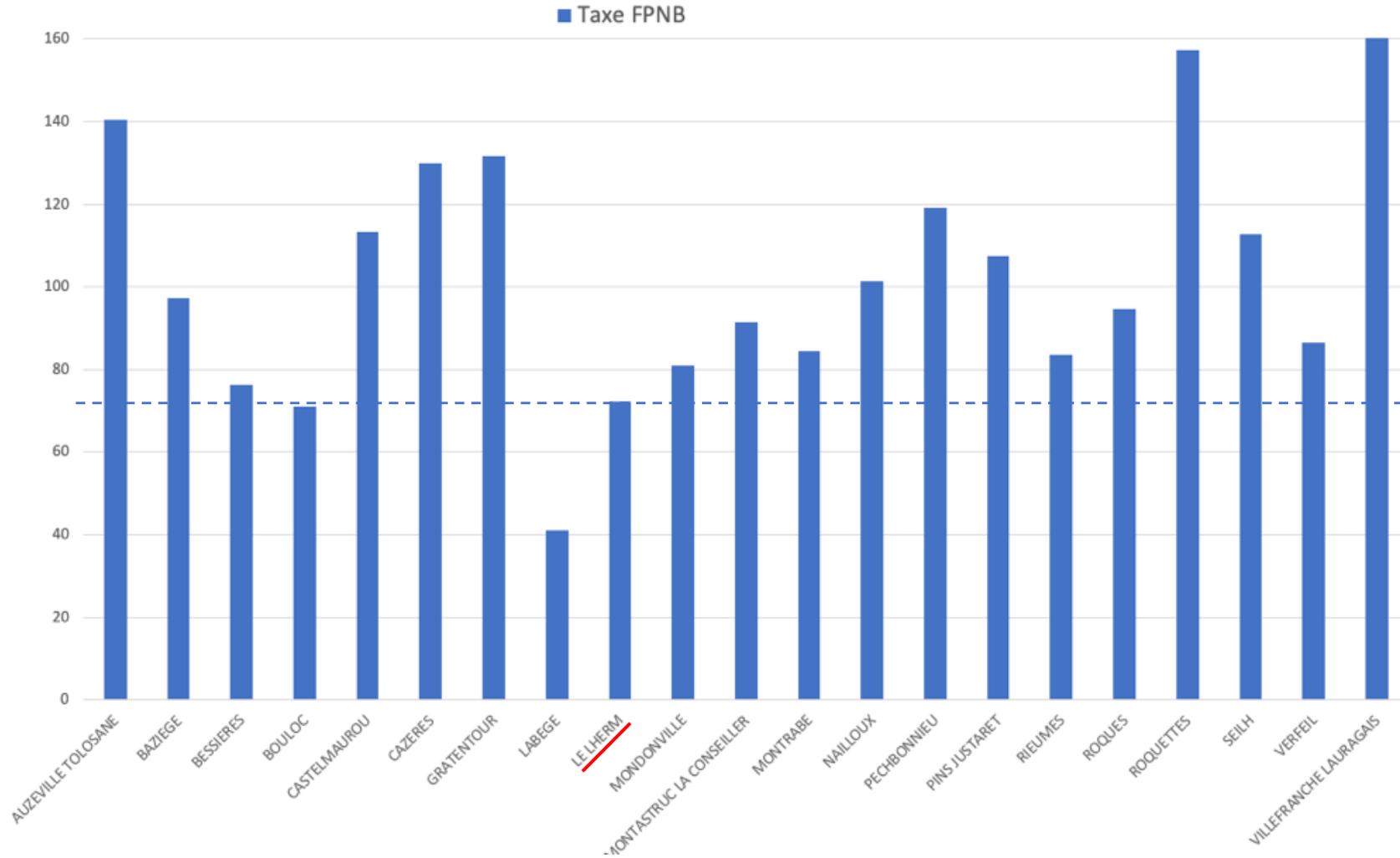


# DOB : Fiscalité comparée (taux 2020)



# DOB : Fiscalité comparée (taux 2020)

## Taxes communes de 3200 à 4500 habitants (Haute-Garonne)



## DOB : Investissements 2022

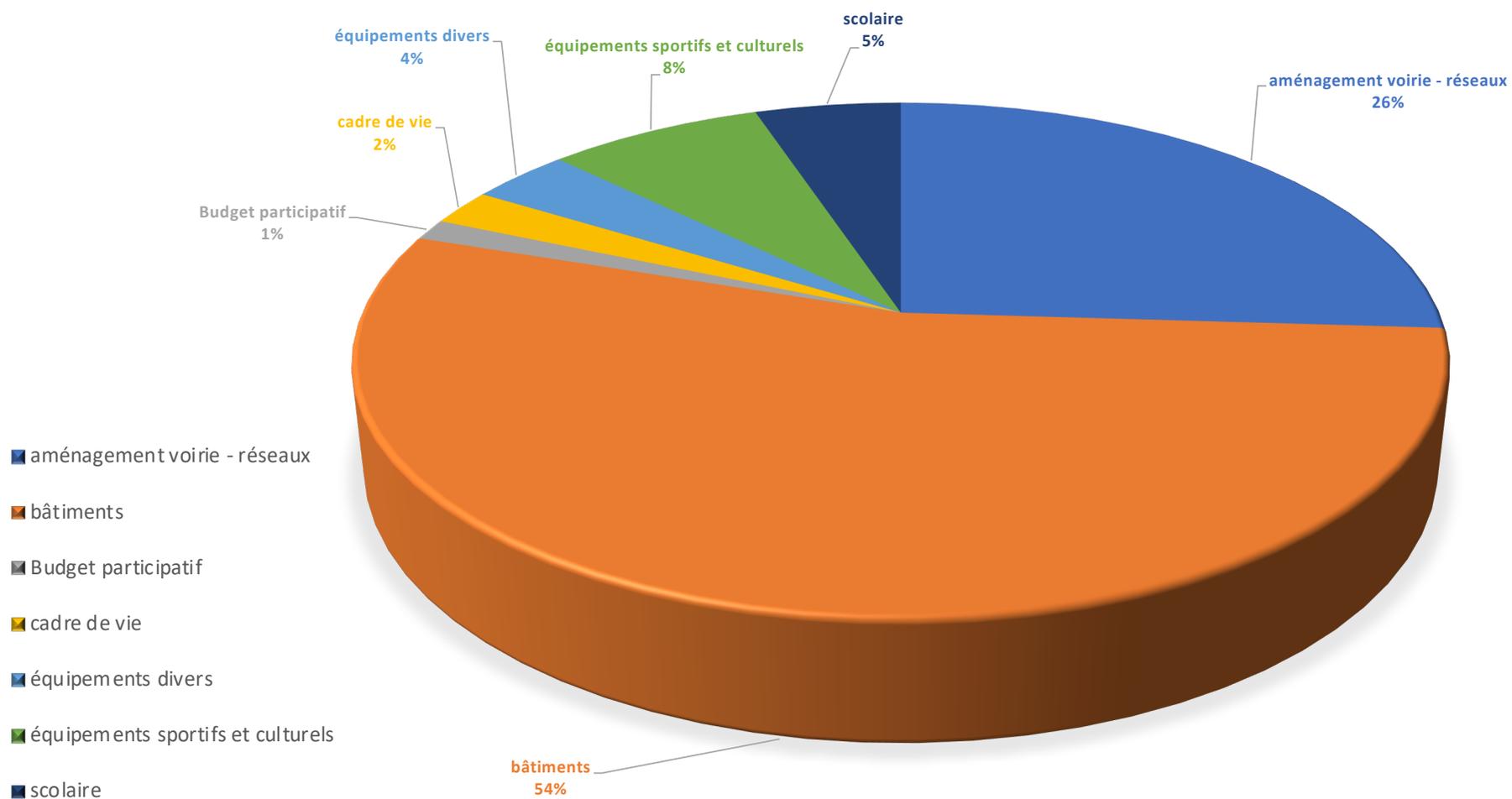
<b>Aménagement voirie - réseaux</b>	<b>468 881.24</b>
Radars pédagogiques	3 120.00
Signalétique voirie	16 000.00
Urbanisation rd43b - déplacement poteau incendie SIECT	449 761.24
<b>Bâtiments</b>	<b>984 757.14</b>
Alarme et vidéoprotection	17 850.00
Cuisine salle 3° âge	10 000.00
Etude géothermie bâtiments mairie	8 600.00
Halle rénovation	115 000.00
Rénovation salle polyvalente travaux	606 342.00
Toitures bâtiments communaux -remise en état	21 000.00
Toitures bâtiments communaux -sécurisation	21 000.00
Travaux divers plomberie	2 500.00
Travaux église	179465.14
Travaux électriques sur bâtiments	3 000.00
<b>Budget participatif</b>	<b>24 000.00</b>
Budget participatif	24 000.00
<b>Cadre de vie</b>	<b>41 200.00</b>
Aménagement divers	20 000.00
Aménagement jardins partagés	12 000.00
Etude modification simplifiée du PLU	8 000.00
Plantation arbres divers	1 200.00

## DOB : Investissements 2022

<b>Equipements divers</b>	<b>61 684.00</b>
Charte graphique	1 188.00
Renouvellement informatique équipement	11 800.00
Equipement divers Services techniques	2 500.00
Site internet refonte	18 000.00
Tarière	1 696.00
Tondeuse thermique	2 500.00
Véhicule ST	24 000.00
<b>Equipements sportifs et culturels</b>	<b>137 225.00</b>
Aire de jeux	78 000.00
City stade	48 955.00
Filets terrain de tennis	1 500.00
Housse tapis dojo	3 770.00
Rénovation aire de jeux pré Cahuzac	3 500.00
Rénovation city stade	1 500.00
<b>Scolaire</b>	<b>94 720.52</b>
AMO aménagement école	58 080.00
Autolaveuse école	6 700.00
Informatique socle numérique 2021	5 500.00
Mobilier scolaire renouvellement	5 800.00
Renouvellement informatique équipement	7 000.00
Solde travaux marché restaurant scolaire	10 000.00
Travaux alarme et vidéoprotection école	1 640.52
<b>Total général</b>	<b>1 812 467.90</b>

## DOB : Investissements 2022

### RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENTS 2022



## DOB : Investissements – Recettes 2022

Résultat reporté  
: 411k€

Virement  
section fct :  
150k€

Amortissements  
: 55k€

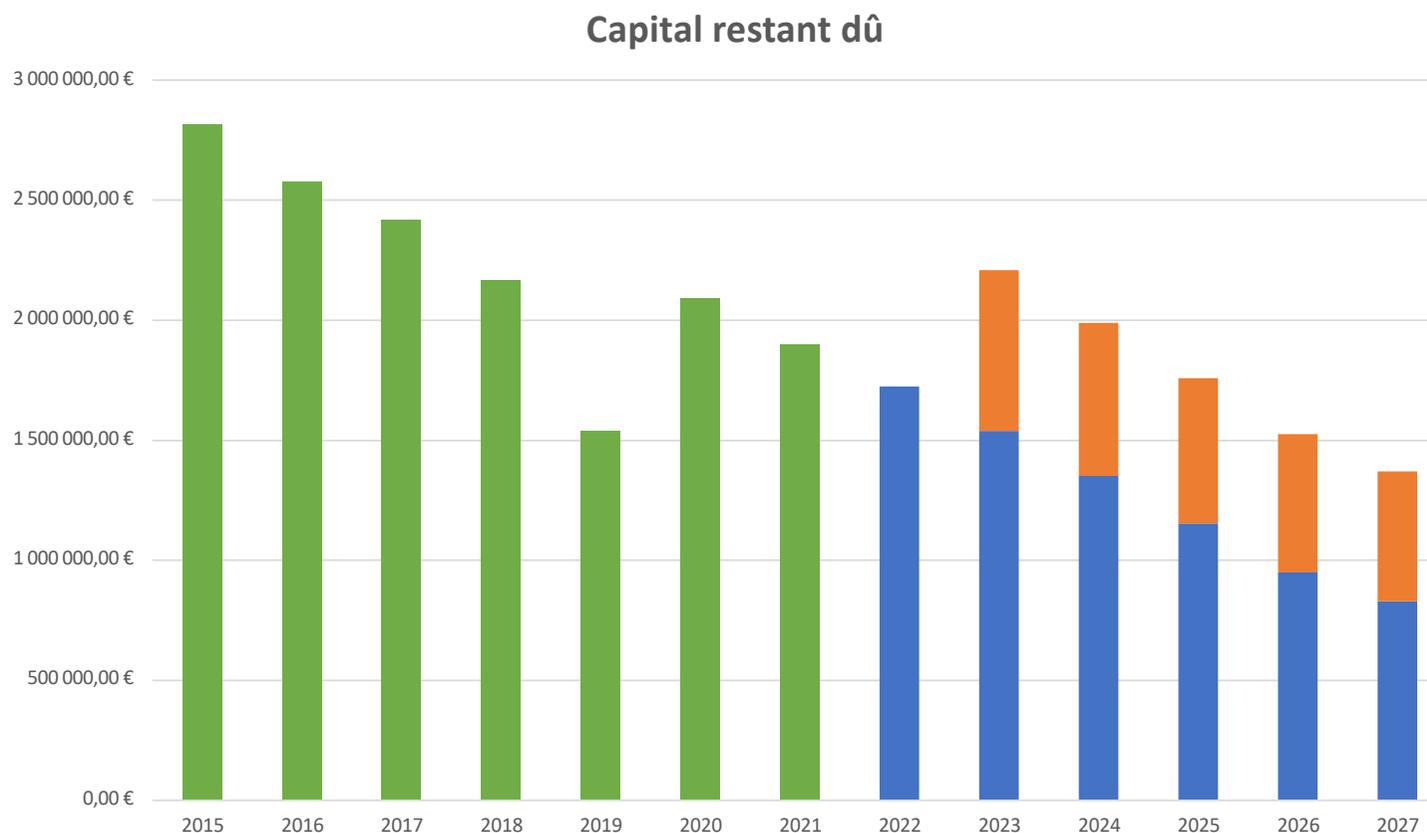
Produits  
cessions : 111k€

Subventions :  
460k€

TA+FCTVA :  
145k€

Emprunt :  
700K€

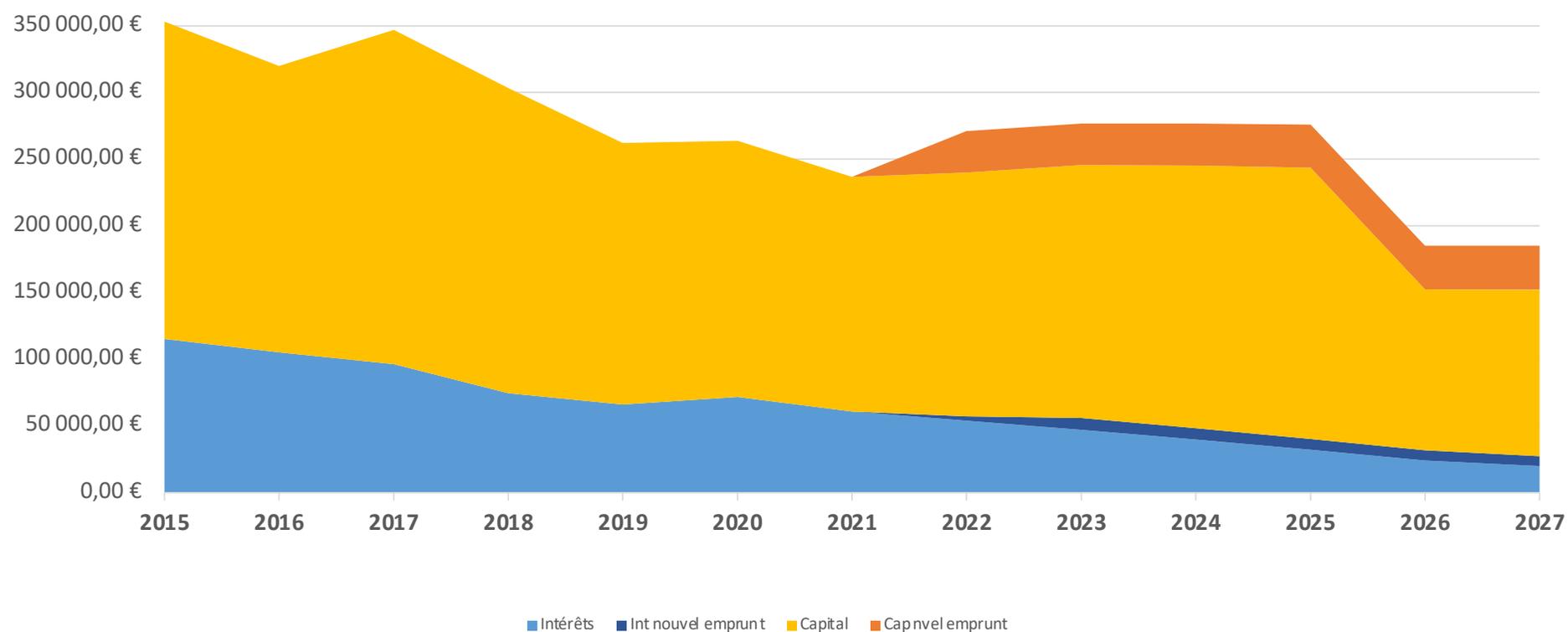
## DOB : Évolution de la dette avec l'emprunt prévu en 2022



La simulation d'un emprunt de 700 000€ en 2022 avec une première échéance en fin d'année montre un capital restant dû en 2023 équivalent à celui de 2018.

# DOB : Évolution de la dette avec l'emprunt prévu en 2022

Evolution des annuités d'emprunts 2015 - 2027  
avec nouvel emprunt 700k€ à échéance 1/12/2022



# Vote du compte administratif budget communal 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses			
Chapitres	BP 2021	CA 2021	2021/2020
011 - Charges à caractère général	648 800.00	554 779.86	104.11%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 085 000.00	1 045 169.57	114.27%
014 - Atténuations de produits	370 559.00	370 559.00	100.00%
022 - Dépenses imprévues	47 942.93	0.00	
023 - Virement à la section Investissement	50 000.00	0.00	
042 - Opérations d'ordre entre sections	53 928.94	53 928.94	85.15%
65 - Autres charges de gestion courante	208 840.00	173 173.98	98.39%
66 - Charges financières	56 579.29	56 291.11	81.52%
67 - Charges exceptionnelles	96 032.51	95 863.29	
<b>Total général</b>	<b>2 617 682.67</b>	<b>2 349 765.75</b>	<b>110.50%</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT - Recettes			
Chapitres	BP 2021	CA 2021	2021/2020
002 - Résultat de fonctionnement reporté	282 458.04	282 458.04	161.24%
013 - Atténuations de charges	35 000.00	52 623.51	249.18%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00	5 951.79	
70 - Produits de services, diverses	213 750.00	198 698.57	237.08%
73 - Impôts et taxes	1 258 500.00	1 288 446.00	106.62%
74 - Dotations, subventions et participations	788 455.33	814 115.86	100.58%
75 - Autres produits de gestion courante	25 361.00	21 036.56	16.44%
76 - Produits financiers	5 158.30	10 931.27	439006.83%
77 - Produits exceptionnels	0.00	32 316.96	76.11%
<b>Total général</b>	<b>2 617 682.67</b>	<b>2 706 578.56</b>	<b>109.65%</b>

Dépenses Section Investissement	BP 2021	CA 2021
001 - Solde d'exécution d'investissement reporté	0.00	<b>0.00</b>
020 - Dépenses imprévues	91 350.29	<b>0.00</b>
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 000.00	<b>5 951.79</b>
041 - Opérations patrimoniales	0.00	<b>0.00</b>
10 - Dotations, fonds divers et réserves	83 143.29	<b>83 143.29</b>
13 – Subventions d'investissements		<b>14 208.00</b>
16 - Emprunts et dettes assimilées	177 000.00	<b>176 016.86</b>
20 - Immobilisations incorporelles	17 750.00	<b>244.80</b>
21 - Immobilisations corporelles	45 024.00	<b>44 803.10</b>
23 - Immobilisations en cours	65 717.00	<b>0.00</b>
27 - Autres immobilisations financières	0.00	<b>0.00</b>
<b>OPERATIONS</b>	<b>649 409.00</b>	<b>274 793.21</b>
<i>Travaux salle polyvalente</i>	<i>103 507.00</i>	<i>18 729.26</i>
<i>Travaux rénovation de la halle</i>	<i>54 701.00</i>	<i>2 018.89</i>
<i>Travaux divers bâtiments communaux</i>	<i>79 075.00</i>	<i>17 927.90</i>
<i>Travaux église</i>	<i>148 200.00</i>	<i>82 484.06</i>
<i>Travaux et Equipements scolaires divers</i>	<i>21 726.00</i>	<i>21 691.87</i>
<i>Aménagement RD 43b</i>	<i>40 000.00</i>	<i>9 193.46</i>
<i>Voirie et réseaux divers</i>	<i>113 200.00</i>	<i>95 171.29</i>
<i>City stade</i>	<i>79 000.00</i>	<i>27 576.48</i>
<i>Jardins Partagés</i>	<i>10 000.00</i>	
<b>Total</b>	<b>1 138 393.58</b>	<b>599 161.05</b>

Recettes	BP 2021	CA 2021
001 - Solde d'exécution reporté	112 626.39	112 626.39
021 - Virement de la S° de fonctionnement	50 000.00	0.00
024 - Produits de cessions	0.00	0.00
040 – Opérations d'ordre entre sections	53 928.94	53 928.94
041 - Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	612 000.00	729 584.85
13 - Subventions d'investissement	296 000.00	106 589.75
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
27 - Autres immobilisations financières	13 838.25	8 067.59
<b>Total</b>	<b>1 138 393.58</b>	<b>1 010 797.52</b>

# Vote du compte de gestion budget communal 2021

Les résultats du Compte de Gestion sont conformes au Compte Administratif 2021

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
TOTAL DEPENSES	2 349 765.75	599 161.05
TOTAL RECETTES	2 424 120.52	898 171.13
<b>RESULTAT de L'EXERCICE</b>	<b>74 354.77</b>	<b>299 010.08</b>
RESULTAT ANTERIEUR 2020	282 458.04	112 626.39
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>356 812.81</b>	<b>411 636.47</b>
<b>Résultat global de clôture 2021</b>		<b>768 449.28</b>
<b>Reste à Réaliser (RAR) d'investissement</b>		<b>- 116 649.35</b>
<b>Résultat global de clôture 2021 avec RAR</b>		<b>651 799.93</b>

**PROPOSITION**

**APPROUVER** le compte de gestion 2021 du Trésorier public

# Décisions prises par le Maire en vertu de l'article L-2122-23 du CGCT

## Attribution de Marchés publics

Objet	Entreprises	Tranche ferme	Tranche conditionnelle
Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour le projet de l'école	Architecture In Vivo	31 375 € HT	11 075 € HT

Travaux de rénovation de la Halle	Entreprises	Montant HT
Lot 01 : Toiture - zinguerie		
Lot 02 : Peinture		
Lot 03 : Protection pigeon		
Lot 04 : Dallage		

## Questions orales

- 1) Nous sommes à presque 2 ans de mandature, pouvez-vous faire un bilan des différents comités et sous-comités mis en place, en termes de fréquence de réunion, thématique de travail, projets portés, membres actifs...?
- 2) Lors du conseil municipal du 7 octobre 2020, Monsieur Le Maire, vous avez dit "qu'un audit des ressources humaines a été demandé..." Avez-vous eu un retour de cet audit ?
- 3) Une question relative à une sanction disciplinaire prise à l'encontre d'un agent à été adressée par e-mail à M. le Maire.

*Le libellé de cette question révélait des informations qui concernent un agent ou son dossier individuel. De ce fait, il n'a été ni lu ni affiché pendant la séance du Conseil municipal. Le dossier individuel d'un agent est strictement confidentiel.*

- 3) Nous avons appris qu'une entreprise allait s'installer à l'aérodrome Muret/Lherm pour effectuer des essais au sol et en vol de taxis volants. Pouvez-vous nous en dire plus sur les projets de cette société, compte-t-elle pérenniser le site pour commercialiser ses vols, quels seront les couloirs aériens, les créneaux de vols, les nuisances éventuelles qu'auront à subir les riverains, notamment Lhermois ?

## Prochaines Réunions



### Prochain Conseil Municipal

12/04/2022 – 20h30 Budget 2022

### Réunion Publique

16/05/2022 – Tarification incitative

Salle des fêtes

### Prochains Conseils Communautaires

19/05/2022 – 19h

23/06/2022 – 19h

22/09/2022 – 19h

